

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Le Grand Prix de Monaco

La tempête déclenchée par la stratégie de l'équipe Ferrari au Grand Prix d'Autriche s'est-elle apaisée ? On en saura davantage à Monaco où les grands acteurs de la Formule 1 participent au premier Grand Prix depuis la course qui a fait couler tant d'encre, le 12 mai. Notre chroniqueur Yves Boisvert assiste à ce Grand Prix pas comme les autres avec son circuit urbain et ses essais libres présentés le jeudi.

À lire demain dans le cahier Sports

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> À midi, clavardez avec Jean Paré, fondateur et ancien directeur du magazine *L'actualité* cyberpresse.ca/clavardage

> Pourquoi Bush n'a rien dit ? cyberpresse.ca/risques

> La série finale de l'Association de l'Ouest en direct cyberpresse.ca/seriesInh

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Festival de Cannes

Ne manquez pas les reportages quotidiens de notre envoyé spécial à la grande fête du cinéma.



> Le nouveau iMac

Il ne ressemble en rien aux ordinateurs conventionnels. Demain dans le cahier Actuel.



> Le gourou du barbecue

Steven Raichlen a parcouru 25 pays pour connaître les particularités de leur BBQ. Demain dans le cahier Actuel.

LOTERIES | LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 5-8-3 > À quatre chiffres : 7-3-6-0

SUITES DE LA UNE

BOUDRIA

Suite de la page A1

M. Boudria, également chargé de défendre l'intégrité du gouvernement Chrétien dans l'affaire Groupaction, était accompagné de sa femme, MaryAnn, de ses deux enfants, Daniel et Julie, et des conjoints de ces derniers lors de ce fameux week-end dans la résidence de M. Boulay.

Le ministre a soutenu n'avoir obtenu aucune faveur en séjournant dans la maison du président de Groupe Everest puisqu'elle a été louée à un coût de 400 \$ la nuit, que c'est son fils qui a organisé la fin de semaine de ski et qui a réglé la note et que M. Boulay n'était pas présent à ce moment-là.

Or, le conseiller en éthique a indiqué hier que le code régissant la conduite des titulaires de charge publique touchant les conflits d'intérêts s'applique non seulement aux ministres, mais aussi à leur personnel politique. Il se trouve que Daniel Boudria est l'adjoint politique principal de la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, et que Julie Boudria occupe un emploi semblable dans le bureau du ministre de la Justice, Martin Cauchon.

Il se trouve aussi que Groupe Everest est l'une des deux firmes au pays ayant le statut de fournisseur accrédité auprès du ministère du Patrimoine. De fait, le ministère de Sheila Copps a accordé une douzaine de contrats de publicité d'une valeur totale de 1,1 million de dollars au Groupe Everest dans les jours qui ont suivi la fin de semaine de ski de la famille Boudria dans la résidence de M. Boulay, selon des chiffres fournis hier par le député conservateur Peter MacKay.

« Le code touchant les conflits d'intérêts s'applique aussi au fils de M. Boudria qui a organisé le voyage. Il s'applique aussi à sa fille. Alors j'ai demandé à mes adjoints de me préparer une description des faits afin d'examiner ce dossier davantage », a déclaré à *La Presse* M. Wilson, qui a refusé de se prononcer sur le fond de la controverse pour le moment.

L'article 23 du code, qui a été adopté par le gouvernement Chrétien en 1994, stipule que « le titulaire d'une charge publique doit éviter de se placer ou sembler de se placer dans des situations où il serait redevable à une personne ou à un organisme, ou encore au représentant d'une personne ou d'un organisme, qui pourrait tirer parti d'un traitement de faveur de sa part. »

Le bureau de M. Boudria a remis aux journalistes vendredi dernier une photocopie d'un chèque de 800 \$ daté du 18 mars et signé par Paule Charbonneau, la femme de Daniel Boudria. Ce chèque, fait à l'ordre de Diane Deslauriers, la femme de M. Boulay, a été remis aux Paroisses des Quartiers Saint-Henri et Petite-Bourgogne de Montréal par le président du Groupe Eve-

rest. Estimant que la photocopie d'un chèque ne prouve nullement que le paiement a été fait, le Bloc québécois a demandé hier au ministre Boudria de déposer aux Communes le chèque en question comme preuve. « Nous voulons voir ce qu'il y a au verso de ce chèque. Qui l'a encaissé, à quelle date a-t-il été encaissé ? Ce serait intéressant de savoir cela pour s'assurer que le chèque n'a pas été fait après les révélations (au sujet du séjour de M. Boudria dans la résidence de M. Boulay) », a déclaré le chef bloquiste Gilles Duceppe.

Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, a soumis la même demande, estimant qu'il s'agissait d'un élément important dans cette affaire.

Mais M. Boudria a esquivé toute question à ce sujet, tant à la Chambre des communes que devant les journalistes. « Je ne sais même pas quand le chèque a été écrit. Je ne l'ai jamais vu. Je n'ai jamais vu aucun des deux côtés du chèque », a déclaré le ministre.

Le responsable des Paroisses des Quartiers Saint-Henri et Petite-Bourgogne de Montréal, le curé Gilles Savoie, a refusé de dire hier quand il avait reçu le chèque et s'il avait été encaissé. « Je suis sous le secret professionnel ou le secret de la confession », a déclaré le curé Savoie.

À l'issue d'une réunion du cabinet, le premier ministre Jean Chrétien a absous son ministre des Travaux publics. « Il a occupé la maison et il a payé 400 \$ par soir. Je trouve qu'il n'y a pas une grande faute là-dedans. S'il n'avait pas payé, cela aurait été autre chose. (...) Nous devons vivre ! Il a payé. Je n'y vois pas un conflit d'intérêts », a-t-il déclaré.

Un rapport passé au peigne fin

Par ailleurs, le comité des comptes publics des Communes a voté à l'unanimité hier en faveur d'une résolution du NPD afin de passer au peigne fin le rapport accablant de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, dans l'affaire Groupaction.

Mme Fraser a examiné trois rapports quasi identiques qui ont coûté en tout 1,6 million de dollars aux contribuables et qui ont été produits par cette firme montréalaise proche des libéraux de Jean Chrétien entre 1996 et 1999.

Les membres du comité pourront convoquer les témoins qu'ils désirent entendre dans le cadre de leurs travaux, dont l'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, nommé ambassadeur du Canada au Danemark en janvier après que des allégations de favoritisme et d'ingérence eurent été formulées contre lui.

CRONENBERG

Suite de la page A1

« Dans la première version du scénario qu'a écrit Patrick McGrath, il y avait, en effet, des éléments plus descriptifs, mais c'est à ce moment-là que je me suis aperçu que *Spider* le film serait très différent, dans l'approche du moins, de *Spider* le roman. »

« Je me suis donc installé avec Patrick afin de retravailler son écriture, précise le cinéaste pince-sans-rire. Je l'ai torturé (il a aimé ça !) afin qu'il accepte d'épurer le récit au maximum, un peu à la manière de Samuel Beckett. Suggérer l'horreur par le jeu des acteurs plutôt que par des scènes explicites. »

« Plus le travail avançait, ajoute l'auteur et scénariste McGrath, plus il devenait évident qu'il s'agissait de la bonne marche à suivre. Quand vous avez les yeux d'un acteur de la trempe de Ralph Fiennes pour exprimer tous les cauchemars du personnage, vous n'avez pas besoin d'en montrer plus. »

Quant à sa présence en compétition officielle, le cinéaste canadien, qui a présidé le jury en 1999, l'année où le palmarès fut l'un des plus contestés de l'histoire du festival (*Rosetta* et *L'Humanité* s'étaient partagé les prix les plus importants), dit en être ravi.

« C'est dans la compétition que réside la plus grande partie du plaisir d'un festival. C'est un jeu que je trouve très excitant. Je tenais d'autant plus à présenter mon nouveau film à Cannes que *Spider* n'est pas *Spider-Man*. Quand on ne bénéficie pas de budgets astronomiques, il faut un tremplin pour montrer le film au public international. Une sélection dans la compétition offi-

cielle du plus prestigieux festival de cinéma du monde est déjà une victoire en soi », conclut Cronenberg.

Loach tel qu'en lui-même

Sweet Sixteen, l'autre film présenté en compétition hier, marque le retour de Ken Loach au style de cinéma qui a fait sa force. Après le plus ou moins raté *Bread and Roses*, le cinéaste britannique est retourné dans une banlieue grise de Glasgow afin d'y suivre le parcours d'un jeune adolescent, aux prises avec de graves problèmes familiaux. Ne souhaitant que retrouver sa mère et vivre avec elle dans un appartement lorsque cette dernière sera sortie de prison, le jeune Liam (Martin Compston) enchaîne les petites combines afin d'amasser l'argent nécessaire à la vie familiale rêvée. Ces combines déboucheront inévitablement sur des délits plus graves.

Fidèle à sa manière, Loach ne cède à aucun misérabilisme. Ses personnages sont forts, humains, et doivent se débrouiller dans un monde qui ne leur laisse pas beaucoup de chances. Certains affirmeront que *Sweet Sixteen* ne représente rien de neuf dans l'univers du réalisateur de *My Name is Joe*, mais les autres seront quand même touchés par l'authenticité du portrait, de même que par la prestation magnifique de Martin Compston. Le jeune acteur parvient en effet à transmettre, malgré tout, le « bon fond » d'un personnage à qui la vie n'a jamais fait de cadeau.

CANADA

Suite de la page A1

Mais cette liste est disponible pour certains gouvernements, dont celui du Canada, qui ont des relations privilégiées avec Washington en matière de sécurité nationale et de lutte contre le terrorisme.

Dans son volumineux *Rapport mondial sur le terrorisme*, le département d'État vante d'ailleurs la collaboration étroite avec les autorités canadiennes, même s'il n'y consacre qu'une seule page.

Le rapport est beaucoup plus étoffé en ce qui concerne les pays considérés par Washington comme les principaux « commanditaires » du terrorisme. Il montre du doigt l'Irak, l'Iran, la Corée du Nord ainsi que Cuba, le Soudan et la Syrie.

Néanmoins, le rapport du département d'État constate que la collaboration internationale antiterroriste s'est renforcée considérablement à la suite des attentats du 11 septembre à New York et à Washington.

Et peu de pays à part le Canada sont l'objet de commentaires qui, même relativement brefs, font état d'une coopération « excellente » et « d'un modèle pour la façon dont les États-Unis et un autre pays peuvent travailler ensemble sur les questions de terrorisme ». Le rapport du département d'État souligne qu'au moins sept services ou agences de sécurité et services poli-

ciers du gouvernement américain ont maintenant des bureaux à Ottawa et dans plusieurs autres villes canadiennes. Le rapport vante aussi le bon fonctionnement de comités mixtes comme le Groupe bilatéral de consultation et de coopération en contre-terrorisme, établi depuis 1988, ainsi que le Forum sur la criminalité transfrontalière, créé il y a cinq ans et dont la plus récente réunion a eu lieu au début de mars à Washington, avec les ministres concernés de part et d'autre.

Mais en dépit de cette bonne collaboration entre les deux pays voisins, le coordonnateur du contre-terrorisme au département d'État, Francis Taylor, a déclaré, lors d'un point de presse : « Nous sommes préoccupés que des gens mal intentionnés tentent d'abuser de la très bonne relation entre nos deux pays pour se servir du Canada comme moyen d'entrer en douce aux États-Unis. »

« C'est pourquoi nous partageons des informations comme notre liste de surveillance des visas à propos d'individus que le Canada ne connaît peut-être pas, mais que nous soupçonnons d'avoir des relations avec des organisations terroristes », a poursuivi M. Taylor.

À Ottawa, particulièrement au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, on a confirmé hier que la Liste de surveillance du dé-

partement d'État américain servait à vérifier l'identité des gens qui veulent entrer au Canada. « Mais ce n'est que l'une des diverses sources d'information utilisées par nos agents qui traitent les demandes de permis de séjour au Canada », a expliqué Simone MacAndrew, du service de presse du Ministère. « Nous utilisons aussi des informations qui proviennent d'autres sources, comme de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) ainsi que des services internationaux comme Interpol. »

Toutefois, on n'a pas été en mesure de vérifier la fréquence de l'usage particulier de la Liste de surveillance des visas du département d'État. Aussi ne pouvait-on confirmer si l'affirmation américaine à propos des interceptions par les autorités canadiennes d'individus soupçonnés de liens terroristes concernait des cas survenus au Canada même ou dans les services consulaires à l'étranger.

L'an dernier seulement, les autorités canadiennes ont refusé à 8000 personnes la permission d'entrer au Canada pour diverses raisons, ce qui constituait un nombre record. Ces refus excluaient toutefois les demandeurs d'un permis de séjour, beaucoup plus nombreux.

Master
Geographic

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 de la Montagne • (514) 845-4651

JAEGER-LECOULTRE

3017687A

3000 \$

Francfort ***853\$**
taxes incluses

Varsovie ***759\$**

★ LE PRIX PEUT ÊTRE INFÉRIEUR.
Sous certaines conditions

 **multi-voyages la mega agence**
Ouvert le dimanche de 12 h à 20 h

(514) 858-0011 • 1 888 302-6221

ACTUALITÉS

Le ministre Bégin innocente Gérald Tremblay

Le maire devra toutefois modifier sa déclaration et dénoncer son intérêt dans la fiducie Angers

ÉRIC TROTTIER
et PASCALE BRETON

GÉRALD TREMBLAY a eu tort de camoufler son intérêt dans la fiducie Angers lorsqu'il a remis sa déclaration d'intérêts pécuniaires à l'assemblée du conseil de Montréal, au mois de janvier dernier.

Fort d'un avis en ce sens du bureau du Procureur général du Québec, le ministre de la Justice, Paul Bégin, a invité hier le maire de Montréal à modifier sa déclaration pour y ajouter le nom de la fiducie, qui gère un portefeuille de plusieurs millions de dollars.

Mais le ministre n'entamera pas de poursuites en destitution contre M. Tremblay, comme le demandait le chef de l'opposition, Pierre Bourque. Le ministre Bégin croit en effet la version de Gérald Tremblay, qui dit avoir rempli sa déclaration à la suite d'un avis de ses avocats.

« Étant donné que M. Tremblay a consulté un avocat au moment de faire sa déclaration, qu'il a eu la re-

commandation de ne pas déclarer la fiducie, il n'y a donc aucune mauvaise foi, aucune possibilité de vouloir tromper ou induire en erreur. En conséquence, il n'y a pas lieu de donner suite », a dit le ministre avant son entrée à l'Assemblée nationale.

Estimant que l'explication du ministre était « cousue de fil blanc », Pierre Bourque a déclaré qu'il allait consulter son entourage au cours des prochains jours afin de savoir s'il devait porter lui-même la cause devant la Cour supérieure. « Ce qui est bien, a dit M. Bourque, c'est que le ministre reconnaît que le maire s'est trompé. Il reconnaît que notre plainte était bien fondée. »

Le chef de Vision Montréal estime toutefois que le ministère de la Justice aurait dû procéder à une poursuite en destitution contre M. Tremblay. « La justice est pour tout le monde », a-t-il rappelé, avant d'ajouter : « Le ministre absout M. Tremblay en disant qu'il a été mal conseillé. Je laisse les gens juger...

Quand vous ferez votre rapport d'impôt, si votre comptable vous a mal renseigné, je ne pense pas que le ministère du Revenu vous donnera le bénéfice du doute. »

M. Bourque va donc consulter ses avocats, les dirigeants de son parti et ses élus au caucus de lundi prochain pour savoir s'il doit intenter des poursuites devant la Cour supérieure. Il évaluera aussi la possibilité de porter plainte contre le président du comité exécutif, Frank Zampino, qui a lui aussi omis des renseignements exigés par la loi dans sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

Pour sa part, le maire Tremblay était d'une humeur massacrante, hier. Il a dit qu'il allait se conformer aux vœux du ministre et modifier sa déclaration. Il a refusé de préciser s'il allait ajouter toutes les fiducies qu'il dirige (il a lui-même révélé qu'il était administrateur d'autres fiducies) ou seulement la fiducie Angers, en cause dans cette affaire.

Et si Pierre Bourque voulait le

poursuivre devant les tribunaux ? Le maire ne s'en fait pas car, en dépit de l'avis du ministre, il est persuadé d'avoir raison. « Je suis convaincu d'être dans mes droits ; j'ai une opinion juridique venant d'une sommité en droit municipal qui confirme hors de tout doute que mon interprétation est la bonne », a-t-il répété à maintes reprises hier. M. Tremblay a même remis l'avis signé par cette « sommité », Jean Héту, du cabinet d'avocats Dufresne Hébert Comeau, dont plusieurs associés ont participé activement à l'élection du maire durant la campagne électorale de l'automne dernier.

Gérald Tremblay a finalement souhaité « tourner la page le plus rapidement possible sur cet incident », en répétant inlassablement que sa « seule priorité, c'est bâtir la nouvelle ville ».

« Je veux bien bâtir la nouvelle ville, a conclu Pierre Bourque, mais pour autant que ce soit dans le respect des lois, pas en les contour-

nant à coups de millions par-ci, de millions par-là et en faisant de fausses déclarations. »

Rappelons que la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités oblige les élus municipaux à déclarer tous leurs avoirs et leurs intérêts dans des entreprises ou des conseils d'administration pour éviter les conflits d'intérêts. La loi prévoit la destitution pour une période de cinq ans dans le cas d'une déclaration mensongère.

Les tribulations juridiques du maire ne sont par ailleurs pas tout à fait terminées puisque Vision Montréal a également déposé une plainte au directeur général des élections (DGE) contre Gérald Tremblay et son parti pour manœuvre électorale frauduleuse. Le DGE n'a toutefois pas encore statué sur la question.

cyberpresse.ca Tout sur les controverses qui marquent le début du mandat de Gérald Tremblay à : www.cyberpresse.ca/tremblay

Accès aux études supérieures : les femmes loin devant

MARC THIBODEAU

ALORS QUE LES hommes font du sur-place, le pourcentage de femmes qui entreprennent des études supérieures ne cesse de croître au Québec, creusant du coup un écart considérable entre les deux sexes.

De nouvelles données du ministère de l'Éducation consultées hier par *La Presse* indiquent que le taux d'accès des femmes aux études collégiales et universitaires était de 30 à 40 % supérieur à celui des hommes en 2000-2001. Cette situation est tout à fait différente de celle que l'on observait au milieu des années 80.

Le taux d'accès aux programmes d'études conduisant à un baccalauréat, calculé par le ministère comme « la proportion d'une génération » qui atteint ce niveau d'études, était alors de 29 % pour les hommes et de 31,3 % pour les femmes. Quinze ans plus tard, les résultats correspondants sont de 29,2 % et de 43 %, soit un écart de 14 points.

À la maîtrise, le taux d'accès des femmes est de 9,9 % supérieur de 0,3 point à celui des hommes, alors qu'il lui était inférieur de 1,5 point au milieu des années 80. Il n'y a plus qu'au doctorat que le taux d'accès des hommes est plus élevé que celui des femmes, l'écart étant de 0,4 point comparativement à 0,8 au milieu des années 80.

Au collégial, hommes et femmes se retrouvaient pratiquement sur un pied d'égalité au milieu des années 1970, leurs taux d'accès respectifs étant de 38,9 % et 39,6 %. Les taux correspondants sont aujourd'hui de 49,7 % et 68,1 %, soit un écart de près de 20 points.

Selon le directeur des études quantitatives et statistiques du Ministère, Robert Maheu, la mesure utilisée par le Ministère reflète le résultat que l'on obtiendrait en considérant quel pourcentage d'un groupe de 100 personnes de 16 ans s'inscrit au cégep ou à l'université durant une période donnée. M. Maheu note que l'évolution du taux d'accès observé au Québec reflète celle que l'on voit dans la plupart des pays industrialisés comparables. « Il s'agit d'une tendance forte », dit-il.

La présidente du Conseil supérieur de l'éducation, Céline Saint-Pierre, estime que les tendances relevées aux études supérieures sont « inquiétantes ». Elles reflètent d'abord, dit-elle, les difficultés scolaires des garçons, qui obtiennent en moins grand nombre que les filles leur diplôme d'études secondaires. « Ils sont conséquemment moins nombreux à poursuivre plus loin leurs études », note M^{me} Saint-Pierre.

Le féminisme a aussi joué un rôle « très important » dans cette tendance, estime-t-elle, puisque les filles sont fortement incitées à acquérir une formation qui leur permettra d'obtenir une place sur le marché du travail.

Le message n'est pas toujours aussi clair pour les garçons, note M^{me} Saint-Pierre, qui évoque de récentes études soulignant que, en milieux défavorisés, les filles seraient plus encouragées que les garçons à poursuivre leurs études.

« Il y a encore l'idée que les garçons vont bien s'en sortir même s'ils n'étudient pas trop longtemps », dit M^{me} Saint-Pierre, qui s'inquiète de ce qu'il adviendra des rapports entre hommes et femmes dans la société québécoise si l'écart en matière de formation continue de croître.

La question de la réussite scolaire des garçons nécessite une intervention « urgente », plaide enfin la présidente du CSE, qui se réjouit de constater que beaucoup d'acteurs du réseau de l'éducation se mobilisent actuellement à ce sujet. « La prise de conscience est là », dit-elle.

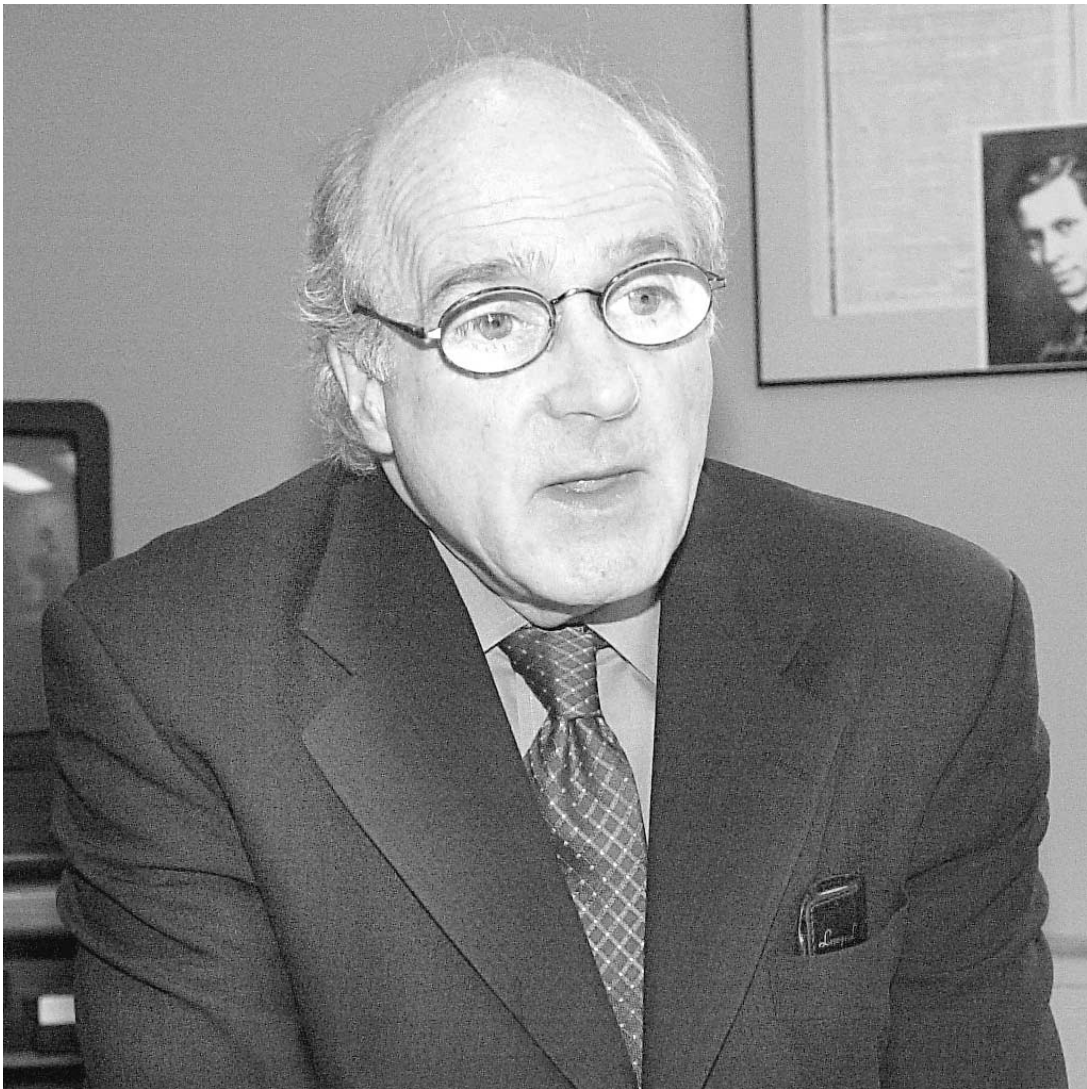


Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Michel Roy, président du Conseil de presse du Québec : « Il serait absurde que les deux parties se condamnent à une rupture alors qu'elles ont pratiquement touché le but. »

| IMPASSE À RADIO-CANADA |

Le Conseil de presse propose ses services comme médiateur

HUGO DUMAS

LE PRÉSIDENT du Conseil de presse du Québec, Michel Roy, s'est proposé hier pour agir à titre de médiateur de la dernière chance dans le conflit de travail qui paralyse Radio-Canada depuis deux mois.

« À nos yeux, il serait absurde que les deux parties se condamnent à une rupture alors qu'elles ont pratiquement touché le but. Il y a encore des morceaux qui n'ont pas été traités, mais on peut dire que le gros du travail a été fait », a expliqué Michel Roy en point de presse.

En raison du lock-out décrété le 23 mars, l'information à Radio-Canada est « chétive, absente et insuffisante », dit le CPQ. « Je crois que c'est un constat indiscutable », ajoute Michel Roy, en précisant que la loi ordonne à Radio-Canada d'offrir un service public d'information de qualité, dont sont aujourd'hui privés des centaines de milliers de citoyens.

L'offre du CPQ a cependant été accueillie tièdement par Radio-Canada. « On en prend bonne note, dit le porte-parole de la société d'État, Marc Sévigny. Mais je serais tenté d'ajouter que nous avons déjà un médiateur. »

La direction préfère attendre le dénouement de l'assemblée générale extraordinaire des 1400 membres du syndicat des communications de Radio-Canada, qui se tiendra cet après-midi au Centre des congrès Renaissance, dans l'arrondissement d'Anjou. Le syndicat compte y demander un nouveau mandat à ses membres.

Marc Sévigny rappelle que les offres de Radio-Canada n'ont pas bougé d'un iota et qu'il est hors de question de les renégocier. En assemblée générale la semaine dernière, les employés en lock-out ont rejeté ces offres définitives par trois voix (502 contre 499), ce qui a semé la consternation. Radio-Canada

entend laisser ses offres sur la table jusqu'à vendredi. Un des points litigieux reste la le statut des employés contractuels qui ne travaillaient pas au service de l'information.

Du côté syndical, l'offre du CPQ n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme non plus. En début de soirée hier, le syndicat ne s'était pas encore prononcé sur la proposition et devait en débattre plus tard en conseil. Le tout devrait refaire surface à l'assemblée générale d'aujourd'hui.

La mission du CPQ est de « protéger la liberté de la presse et de défendre le droit du public à une information exacte, complète et de qualité ». Le rôle de médiateur fait aussi partie de ses tâches, dit son secrétaire général, Robert Maltais.

Si la médiation est acceptée, ses modalités resteront à déterminer. Prudent, le CPQ s'abstient de porter un jugement « sur les difficultés et obstacles » qui ont jalonné le conflit de travail à Radio-Canada.

Michel Roy remarque que plusieurs personnes l'arrêtent dans la rue ou à l'épicerie et lui demandent quand reprendra la programmation courante de Radio-Canada. « Ce ne sont pas les diffuseurs privés qui peuvent, seuls, suppléer à l'absence de Radio-Canada », note-t-il.

Selon le président du CPQ, c'est aussi « aux cadres supérieurs de la Société qu'il incombe de défendre la qualité et jusqu'à l'existence de Radio-Canada, avec, bien sûr, l'appui du public et des organismes privés qui plaident en faveur des deux réseaux ».

Organisme indépendant, le CPQ est formé de 22 administrateurs : sept délégués du public, sept journalistes, sept représentants d'entreprises de presse et le président.

cyberpresse.ca Suivez l'évolution du conflit de travail à Radio-Canada à : www.cyberpresse.ca/medias

| PROCÈS DES HELLS |

Le délateur Kane: menteur et cupide, selon la défense

ANDRÉ CÉDILOT

ALORS QU'IL ÉTAIT informateur de la GRC, le motard Dany Kane a mis les policiers sur une fausse piste au sujet d'un meurtre qu'il avait lui-même commis à Brossard en 1996.

Les avocats qui défendent les 17 motards accusés de gangstérisme affirment avoir découvert que Kane avait triché en incriminant un autre individu. Selon eux, l'indic aurait reçu 15 000 \$ en échange de ce mensonge. Si l'on en croit M^e Jacques Bouchard, Kane aurait également touché une récompense de 15 000 \$ du commanditaire de ce meurtre.

Durant son contre-interrogatoire hier, le caporal Legault a pour sa part indiqué avoir consulté des documents au quartier général de la GRC, à Westmount, mais il ne se souvient pas avoir lu que Kane ait dupé de la sorte ses collègues fédéraux.

Dans une confession qu'il lui a faite juste avant de signer son lucratif contrat de 2 millions avec la SQ, en mars 2000, Kane avait reconnu avoir commis deux assassinats, dont celui de Roland Lebrasseur, à Brossard, en 1996. Le motard se serait bien gardé, toutefois, de mentionner au au caporal Legault qu'il avait trompé la GRC et les autres corps de police en incriminant une autre personne.

« Non seulement c'est un tueur, mais un menteur. Il fait passer un meurtre sur le dos d'un autre, et il reçoit de l'argent », s'est indigné M^e Bouchard, tout en continuant pour la cinquième journée de mitrailler le policier de questions. Il tentait plus particulièrement de savoir comment la SQ s'y était prise pour évaluer la crédibilité de Kane.

Même s'il était l'un des contrôleurs de Kane au sein de l'escouade régionale mixte de Montréal, le caporal Legault n'a pas eu un mot à dire dans l'évaluation de son protégé vedette. Selon lui, Kane avait fait ses preuves, ayant déjà infiltré les rangs des Rockers depuis un bon moment quand il a été embauché officiellement par la SQ.

De toute évidence, M^e Bouchard cherche à mettre le policier dans l'embarras tout en minant la crédibilité de Kane aux yeux du jury. Le criminaliste est d'autant plus déterminé qu'il ne pourra contre-interroger Kane puisqu'il s'est suicidé en août 2000. Les policiers avaient enregistré sa déposition sur vidéo-cassette deux mois auparavant.

Hier, pour faire contrepoids aux argument de M^e Bouchard, la Couronne a montré aux jurés les nombreuses clauses du contrat de Kane avec la SQ. Principal procureur au dossier, Madeleine Giauque a insisté sur l'extrême discrétion qui entourait l'enquête et sur la façon dont le mouchard des Rockers devait rendre compte de ses missions à la police.

D'après le caporal Legault, la SQ n'avait pas le choix de rembourser un prêt de 80 000 \$ qu'un ami motard de Kane avait contracté auprès d'un certain Malin Rodrigue. S'il n'avait pas payé, Kane aurait perdu ses « patches » de Rockers et l'opération aurait été mise en péril, a expliqué le policier.

Décrié par la défense comme un être extrêmement cupide, Kane avait des dettes personnelles de 322 700 \$ en 1999, selon un rapport de la GRC. À elle seule, l'hypothèque sur sa maison s'élevait à 250 000 \$. Elle était au nom de sa conjointe et de son beau-frère. Il s'était par contre servi du nom de sa mère pour acheter à crédit une Volkswagen de 32 700 \$. Avant de devenir motard, il travaillait dans un centre d'accueil pour personnes âgées...

À l'origine, Kane réclamait une prime de 10 millions et 10 000 \$ par semaine pour collaborer à l'enquête de la SQ. Toutes ces sommes devaient être exemptes d'impôts à vie, tant pour lui que pour sa conjointe et ses enfants. Pour se protéger, il exigeait également un changement d'identité et un permis de port d'arme pour le reste de ses jours.

DUHAIME

Suite de la page A1

Dans son bureau au 1010, Place du Canada, M. Duhaime avait, devant une brochette de marchands-proprétaires, surtout fait valoir sa vieille amitié avec M. Landry. « Je suis fier de cette amitié », a d'ailleurs soutenu hier le premier ministre à l'Assemblée nationale.

M^e Vachon et son associé, M^e Neil Wiener, étaient les deux principaux avocats au dossier des marchands-proprétaires qui voulaient contrecarrer une vente éventuelle de Metro-Richelieu à des intérêts étrangers. Toujours selon M^e Vachon, les contacts de Heenan Blaikie avec M. Duhaime ont été rarissimes, « une fois ou deux ». Dans une entrevue à CKAC hier, M. Duhaime soutenait avoir avec son bureau « passé des heures et des heures avec le conseiller juridique des marchands Metro, Heenan Blaikie ».

Mitraillé de questions à l'Assemblée nationale, M. Landry a néanmoins soutenu que les Marchands Metro-Richelieu, à l'automne 2000, avaient « engagé Yves Duhaime comme avocat à cause des questions corporatives en agroalimentaire ». Il a rappelé avoir à l'époque écouté les arguments de l'autre partie, le conseil d'administration de Metro-Richelieu, dirigé par Pierre H. Lessard, qui était représenté par M^e Bernard Roy, « qui a fait honnêtement son travail d'avocat, comme M. Yves Duhaime ».

« Je redis que le métier d'avocat est un métier légitime, qu'Yves Duhaime est membre du Barreau, comme M^e Bernard Roy et qu'ils ont le droit de faire des représentations techniques au nom de leur client », a renchéri M. Landry.

Dans une entrevue radiophonique hier, M. Duhaime a qualifié de « tissu de mensonges et de calomnies » l'article de *La Presse* qui, s'appuyant sur des sources chez les marchands-proprétaires, affirmait que le chef de cabinet de M. Landry à l'époque, Carl Cloutier, avait encouragé les commerçants à donner un mandat à M^e Duhaime pour les représenter auprès de Québec. M. Landry, comme titulaire des Finances, jouait un rôle-clé dans ce dossier.

Tout ce débat relance la question du rôle des avocats comme lobbyistes. Quand il avait présenté son projet de loi, après les déboires de l'ex-ministre Gilles Baril et du lobbyiste André Desroches d'Oxygène 9, le gouvernement Landry avait soutenu que les avocats devraient s'inscrire comme lobbyistes s'ils faisaient du démarchage auprès du gouvernement pour leurs clients. Mais dans la version du projet de loi finalement déposée à l'Assemblée nationale, les avocats ne sont plus soumis aux règles encadrant le lobbyisme.

Enquête réclamée

À l'Assemblée nationale, le député libéral de Saint-Laurent, Jacques Dupuis, a de nouveau réclamé une enquête « totale et publique » sur le lobbyisme, avant même le débat sur le projet de loi actuellement soumis aux parlementaires. « Nous voulons savoir quelle influence ces « amis » ont auprès du gouvernement », a indiqué M. Dupuis, rappelant la controverse récente autour d'Oxygène 9.

Dans une réplique virulente, M. Landry a qualifié de « tordu » le reportage de *La Presse*, soulignant que son ami de longue date, M. Duhaime, avait parfaitement le droit d'agir comme avocat auprès de clients. « Est-ce que je vais refuser de recevoir une délégation parce que leur avocat a été membre du gouvernement du Québec, il y a 17 ans ? Ce serait inhumain », a estimé M. Landry.

M. Dupuis a toutefois souligné la surprise des marchands qui ont eu à traiter avec M. Duhaime après avoir obtenu, sans intermédiaire, pas moins de quatre ou cinq rencontres avec M. Landry, alors aux Finances — « avant même que M. Duhaime ne soit au dossier », a d'ailleurs précisé hier le premier ministre.

Comme l'indiquait *La Presse* hier, M. Landry a soutenu qu'un marchand de Montréal, Florent Gravel, avait le premier recommandé le recours à M. Duhaime. Fort sceptique à l'époque, le président du conseil d'administration de Metro-Richelieu, Jean-Pierre Boyer, avait eu une conversation téléphonique avec le chef de cabinet de M. Landry, Carl Cloutier, qui l'avait encouragé à prendre M. Duhaime comme conseiller, soutenant que l'ancien ministre, ami de longue date de son patron, « menait à bien tous les dossiers qu'il entreprenait ».

L'enquête de *La Presse* a, la semaine dernière, suscité beaucoup d'effervescence. Selon une source, M. Gravel a convenu rapidement qu'il devait « en prendre sur lui le plus possible », pour dédouaner M. Cloutier, issu d'une famille de propriétaires de Metro-Richelieu et qui était alors chef de cabinet de M. Landry.

Selon M. Duhaime, son contrat avec le Regroupement des marchands Metro-Richelieu s'est étendu de décembre 2000 à la fin juin 2001, donc bien au-delà de deux mois. « Cela s'est étendu sur sept mois avec toute une équipe de travail », a soutenu l'ancien ministre. En fait, il avait embauché son ancien employé de cabinet, Pierre Ypperciel, vers le 24 novembre pour s'occuper spécifiquement de ce dossier. « Il m'a sorti de ma ferme pour lui donner un coup de pouce pour ce mandat », a précisé M. Ypperciel dans une entrevue à *La Presse* il y a quelques semaines.

M. Ypperciel soulignait alors ne pas savoir comment M. Duhaime était arrivé dans ce dossier. « Mais j'ai 62 ans et je sais que les hasards... cela n'existe pas. » Il est par la suite resté permanent du Regroupement des marchands Metro-Richelieu.

Au sein du regroupement, les sources de *La Presse* maintiennent que M. Duhaime avait travaillé deux mois (décembre et janvier) pour lesquels ses honoraires avaient été de 180 000 \$, faits qui ont d'ailleurs été rendus publics à l'assemblée annuelle des marchands.

Interrogé sur ses honoraires il y a un mois, M. Duhaime avait répliqué : « Ouais... et puis après. » La semaine dernière, il soutenait : « Ce qui se passe entre les quatre murs de mon bureau ne vous regarde pas. » Hier à CKAC, sans préciser ses honoraires, il a soutenu que son mandat s'était prolongé jusqu'à la fin juin, bien après la réunion d'actionnaires de la fin janvier 2000 où les marchands-proprétaires avaient constaté qu'ils avaient perdu la partie.

Germinal coupable

Restés calmes jusque-là, les accusés crient à « l'État fasciste »

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUALIFIANT DE peu fiables et de non crédibles les témoignages des membres de Germinal venus à la barre, le juge Pierre Rousseau a déclaré les sept jeunes accusés coupables de toutes les accusations auxquelles ils faisaient face, incluant la plus grave, celle de complot pour commettre un méfait causant un danger réel pour la vie des gens.

L'élément déterminant de cette accusation reposait sur l'emploi projeté de cocktails Molotov au Sommet des Amériques, en avril 2001. Le juge s'y est d'ailleurs attardé en rendant son jugement.

Les accusés, a-t-il rappelé, ont admis l'ensemble des récits des deux agents de la GRC infiltrés dans les rangs de Germinal durant les semaines précédant le Sommet. Ils ont tout admis, sauf l'entente concernant l'emploi de cocktails Molotov, et cela est apparu invraisemblable au juge Rousseau.

S'ils avaient fait preuve d'un calme et d'un détachement exemplaires au cours de leur procès, en mars, les principaux leaders du groupe ont craché leur dégoût et leur frustration à la sortie de la salle d'audience, hier.

À leurs voix, s'est ajoutée celle du militant Jaggi Singh, venu simplement apporter son soutien aux accusés, a-t-il assuré.

Dans les propos incendiaires de Singh, de Mario Bertocini et d'Alex Boissonneault, il était souvent question d'État fasciste et de procès politique s'apparentant aux causes du FLQ. Plus imaginaire, l'un des jeunes hommes en a fait sourire plus d'un en dénonçant « les policiers qui baisent avec la reine tous les soirs ».

Juchée sur un banc, une jeune sympathisante a invectivé la procureure de la Couronne en lui reprochant de s'acoquiner avec la police ! Pendant ce temps, quelques-uns des nombreux amis des accusés

venus les soutenir exhibaient aux caméras de télévision une bande-rolle indiquant que le « squat » offre l'asile politique à Germinal.

Dans son jugement, le tribunal a rappelé que le ministère public a présenté quatre témoins, dont les deux agents d'infiltration de la GRC.

Ces derniers ont relaté que les 14 jeunes gens membres de Germinal s'étaient regroupés autour de l'initiateur, Alex Boissonneault. Avec l'objectif symbolique de pratiquer une brèche dans la clôture du périmètre de sécurité, on a commencé l'organisation et les réunions, puis on est passé à une démarche plus active en se munissant de matériel militaire.

Au cours du procès, d'ailleurs, Germinal a admis le complot pour commettre un méfait. Les accusés n'avaient toutefois voulu mettre la vie des gens en danger.

Le juge Rousseau a estimé que tous les objets dont le groupe entendait se servir étaient susceptibles d'occasionner des blessures sérieuses, mais pas la mort. Les cocktails Molotov, eux, étaient susceptibles de la causer.

Un témoin expert a indiqué en effet qu'ils pouvaient transformer des gens en véritables torches humaines. Et le danger, d'ajouter le magistrat, ne se trouvait pas atténué, comme on a voulu lui faire croire, par le fait que les utilisateurs des cocktails auraient été des personnes expérimentées de par leur formation militaire.

Il a été impossible de déterminer une date pour le débat sur la sentence, qui doit durer une journée car, d'indiquer un avocat de la défense, des arguments relatifs à la Charte canadienne des droits et libertés seront avancés. La date devrait être déterminée lundi.

DU CARACTÈRE!

Tous les dimanches dans

La Presse

LECTURES

THERMOPOMPES & CLIMATISEURS

Toutes les grandes marques disponibles

MITSUBISHI ÉLECTRIQUE

3052060

6 ans de garantie

3052060

3051074

Au plus bas prix du marché!

• Centrale de traitement d'air

• Plafonnier

Estimation sans frais

Dépositaire autorisé de FRIGIDAIRE, HITACHI et plusieurs autres

3052060

Salle de montre au 6431, rue Jean-Talon Est, Montréal

www.hydro-confort.com (514) 255-0383 • 1 800 267-4399

Maisons de ville Laurentiennes

PLACE ALLEGRO, NOUVEAU SAINT-LAURENT

2, 3 ou 4 ch.

1 380 à 2 025 pi car.

Garages doubles et terrains privés aménagés

À partir de 169 000 \$ taxes incl.

LES MAISONS DE VILLE LAURENTIENNES INC.

7030, boul. Henri-Bourassa O. (514) 832-0494

www.rodimax.com

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue

à temps partiel et semi-intensifs

COURS INTENSIFS

de jour, 25 h/semaine

145 \$ à 165 \$/semaine*

aussi disp. : 30 h/semaine

1 à 7 fois/sem. • 220 \$ / 30 h*

* Matériel pédagogique inclus, matériel de travail, droit d'inscription, 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins

Cours privés : toutes les langues

Converlang

école de langues postmoderne

accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Mtl

(514) 278-5309 www.converlang.com

À PARTIR DE SEULEMENT

2,9%*

jusqu'à 24 mois

Tous les moyens sont bons pour réserver sa Jetta

Modèle de base

Quatre coussins gonflables

Banquette arrière rabattable et divisée 60/40

Roues en acier de 15 pouces

Freins ABS

Système audio stéréo à huit haut-parleurs

Système d'alarme antivol et antidémarrage



vw.com

Êtes-vous fait pour Volkswagen?



50 ANS VOLKSWAGEN CANADA

*Taux non applicable à la Jetta TDI. Taux de financement à l'achat de 2,9 % offert pour un terme jusqu'à 24 mois. Autres taux de financement offerts : 3,9 % pour un terme jusqu'à 36 mois, et 4,9 % pour un terme jusqu'à 60 mois. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Roues en alliage illustrées offertes en option. Offre valable pour un temps limité chez les concessionnaires Volkswagen du Québec seulement. Et comme la Jetta est si précieuse, nous avons même buriné 25 de ses composantes.

| CENTRES DE LA PETITE ENFANCE |

La fin du moratoire suscite des inquiétudes

PASCALE BRETON

QUÉBEC — La fin du moratoire sur les garderies privées suscite de nombreuses inquiétudes dans le réseau des centres de la petite enfance (CPE), certains craignent pour le développement du réseau, d'autres souhaitent que la levée du moratoire s'accompagne de subventions.

C'est du moins l'impression qui ressort après une journée de consultations particulières menées hier dans le cadre de l'étude de l'avant-projet de loi déposé il y a quelques jours par la ministre de la Famille et de l'Enfance, Linda Goupil.

Pour l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ), qui souhaite être reconnue depuis longtemps comme un partenaire à part entière de la politique familiale, la levée du moratoire doit s'accompagner de subventions permettant de créer des places à 5 \$. Le contraire contribuera à mettre en place un système à deux, voire même trois vitesses, estime l'AGPQ qui accueille quelque 25 000 enfants.

« Le fait d'interdire aux quelques garderies non conventionnées actuelles (moins d'une quinzaine) de même qu'aux futures garderies d'offrir des places à contributions réduites et de bénéficier de subventions du ministère de la Famille et de l'Enfance au même titre que les garderies conventionnées constitue une grave erreur. C'est la plus grande lacune du projet de loi 95 », a déclaré le président de l'AGPQ, Sylvain Lévesque, précisant que cette décision pourrait avoir des effets néfastes pour la santé et la sécurité des enfants.

Pour la Fédération des centres de la petite enfance du Québec (FCPEQ) et Concertation inter-régionale des centres de la petite



La création de places non subventionnées entraînerait un système de garderies à plusieurs vitesses, craint l'Association des garderies privées du Québec.

Photo PIERRE CÔTÉ, La Presse ©

enfance du Québec (CIRCPEQ), c'est plutôt la politique familiale qui est menacée par la levée du moratoire. Les deux regroupements mettent d'ailleurs en doute le fait qu'à plus ou moins brève échéance, les garderies privées ne recevront pas de subventions.

« Cette décision va à l'encontre de l'objectif de départ qui était de développer des entreprises sans but lucratif, a commenté hier la présidente de la CIRCPEQ, Hélène Potvin.

Nous nous retrouvons aujourd'hui avec un plan de développement du réseau des CPE qui n'est pas terminé et une levée de moratoire, ce qui selon nous n'est pas cohérent. »

En réponse à ces questionnements et inquiétudes, la ministre Linda Goupil s'est montrée rassurante hier. En comptant les 147 000 places actuelles, une étude a démontré qu'il manque 50 000 places à 5 \$, ce qui sera comblé en 2005-2006, a-t-elle rappelé.

De plus, le développement des places en installation a été accéléré. « En 2003-2004, nos 100 000 places en centres de la petite enfance, en installation, vont être complétées, a dit Mme Goupil. Je les ai autorisées à près de 97 % déjà. »

Quant à la levée du moratoire, elle a réaffirmé qu'elle ne s'accompagne pas de subvention. Les garderies qui obtiendront un permis devront facturer les coûts aux parents pour qu'ils se prévalent de crédits d'impôts. En outre, les garderies seront soumises aux mêmes règles que le réseau des CPE, si bien que les parents n'ont pas à craindre pour le bien-être de leurs enfants.

« Il faut tenir compte de l'ensemble des besoins du territoire et à partir du moment où les gens savent qu'ils n'auront pas de financement, c'est la règle de la libre entreprise qui prévaut », a ajouté la ministre qui ne croit pas que beaucoup de permis seront demandés.

Militant depuis plusieurs années pour la levée du moratoire, le critique libéral et député de Notre-Dame-de-Grâce, Russell Cooperman, croit de son côté que sans un financement à moyen ou long terme pour les garderies, il n'y aura aucun résultat.

« Il y a 25 000 places qui sont autorisées depuis 1997 qui ne verront jamais le jour parce que les promoteurs ne trouvent pas le moyen de financer leur projet. On pourrait octroyer ces places à une garderie privée qui pourrait démarrer le projet rapidement. La deuxième solution est de laisser les garderies démarrer sans financement et au fur et à mesure que le ministère développe des places, lui assurer des places à 5 \$ », a-t-il ajouté.

| AIDE À LA JEUNESSE |

La CSN demande une consultation publique

MARCEL LAROCHE

DEVANT L'INERTIE du gouvernement à mettre de l'avant son projet d'aide à la jeunesse, la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN demande à la Commission des droits de la personne d'amorcer une vaste consultation publique sur les services offerts aux jeunes en difficulté.

Préoccupé par l'état actuel des services à la jeunesse qui ne cessent selon lui de se dégrader, Louis Roy, président de la FSSS, a indiqué hier que cette situation engendrait également un accroissement de problèmes dans les relations de travail. « Nous pensons que la Commission possède l'expertise et commande tout le respect nécessaire pour nous sortir des ornières dans lesquelles les services d'aide et de protection à la jeunesse sont enlisés », croit M. Roy.

Le centres jeunesse du Québec répondent annuellement à plus de 100 000 appels de détresse, de signalements d'abandon, de négligence, de sévices corporels, d'agressions sexuelles et de troubles de comportement.

Depuis près de 10 ans, le réseau des services à la jeunesse a été soumis à plusieurs réorganisations. Chacune de ces réformes a nécessité du temps, mobilisé des énergies humaines et financières, entraîné la perte d'expertise clinique, provoqué stress et épuisement parmi les intervenants, détournant ainsi des efforts qui devraient être consacrés aux services directs aux jeunes et à leurs parents.

Comme plusieurs autres organismes, la FSSS et la CSN ont participé aux travaux de réflexion sur les services à la jeunesse qui ont servi à la préparation d'un document d'orientation intitulé : *Passons à l'action ! Politique CSN sur les services sociaux à la jeunesse*, qui a été adopté en 2001. Depuis ce temps, la FSSS estime que le gouvernement n'a fait aucun geste pour améliorer les services à la jeunesse.

« Nos attentes n'ont pas été comblées et nous ne recevons pas de signe que la situation est à la veille de changer. C'est le sens de notre appel à la Commission », de conclure M. Roy.

Par ailleurs, des intervenants des centres jeunesse de Montréal ont participé hier soir à une manifestation pacifique devant le siège social des CJM. Après plus de six mois de médiation infructueuse, les manifestants voulaient profiter de la réunion du conseil d'administration des CJM pour exprimer leur grogne face à une situation qui risque de déclencher un important conflit de travail.

Les jeunes formulent cinq demandes au ministre de la Jeunesse

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Les groupes de jeunes identifient cinq recommandations qui doivent figurer dans le plan d'action de la politique jeunesse préparé par Québec, sinon ce plan sera considéré comme un échec.

Vendredi dernier, quelques membres du comité de suivi de la politique jeunesse, dont les fédérations étudiantes, le Conseil permanent de la jeunesse et Force Jeunesse, se sont entendus pour donner la priorité à cinq des 20 recommandations déjà formulées au ministre responsable de la Jeunesse, Richard Legendre. « Ces cinq recommandations viennent régler les plus gros problèmes qui ont été identifiés dans la politique québécoise de la jeunesse. C'est avec ces cinq mesures que nous avons l'intention d'aller au front et nous nous attendons à des résultats de la part du ministre Legendre », déclare le président de la Fédération

étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Nicolas Brisson.

Trois des cinq recommandations touchent directement le milieu scolaire. Le comité de suivi souhaite une réforme majeure du programme d'aide financière afin de tenir compte des besoins réels des étudiants. « Environ 60 % des jeunes doivent travailler pour payer leurs études et la moitié d'entre eux le font parce qu'ils n'ont pas le choix, ce qui allonge le nombre de trimestres d'études », indique à ce sujet M. Brisson.

Le comité de suivi veut également que le ministère de l'Éducation reconnaisse l'implication étudiante, tant au secondaire qu'au collégial, en plus d'obliger les directions d'école à faire un suivi auprès des élèves jusqu'à 18 ans. Actuellement, les jeunes peuvent quitter les bancs de l'école dès l'âge de 16 ans et ils se retrouvent dans un vide jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de la majorité.

La quatrième mesure préconisée est la création d'un centre de contacts jeunesse où les jeunes pourraient être référés. « C'est un lieu physique où le jeune en difficulté pourra se rendre. Une personne va le suivre dans ses démarches en allant chercher la ressource pour lui. C'est un lieu unique, avec un seul numéro de téléphone et un seul site Internet, ce qui évite les doublages », dit le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Martin Simard.

La cinquième mesure vise finalement les travailleurs autonomes, principalement ceux qui désirent fonder une famille, avec la mise sur pied d'une caisse d'assurance-salaire. Cette caisse serait d'ailleurs facile à implanter puisqu'elle est déjà incluse dans le projet de congé parental que Québec veut mettre sur pied, précise la vice-présidente de Force Jeunesse, Karine Blondin. « Contrairement au reste du projet

— Québec a entrepris des procédures judiciaires contre le fédéral —, on ne demande pas le rapatriement des fonds d'Ottawa. Il s'agit d'instaurer une nouvelle cotisation et la caisse se finance d'elle-même, immédiatement. »

Les travaux en vue de l'implantation du plan d'action sont en cours depuis deux ans et l'inquiétude commence à pointer au sein des groupes de jeunes. Tout indique d'ailleurs que le plan ne verra pas le jour au mois de juin, comme prévu, si bien que le comité de suivi exige maintenant qu'il soit en vigueur avant les élections. « Nous n'avons pas de nouvelles, mais nous avons très hâte de savoir sur quoi le ministre travaille. Si ce n'est pas sur ces mesures-là, il y a un gros problème », prévient le président de la FEUQ.

Hier, l'attachée de presse du ministre Legendre a précisé qu'une rencontre est prévue avec le comité de suivi mardi prochain.

31

LES

BOXEUR TRAINING 9.99

Moulant, léger, c'est le boxeur confort, 90% coton 10% lycra, à devant profilé avec coutures surfilées et bande de taille recouverte. Noir, gris, marine, denim, bordeaux. P.m.tg. Rég. 15.00

CHAUSSETTES ATHLÉTIQUES EN TRIO 10.99

Quatre longueurs au choix, mi-jambe, cheville, socquette ou protège-pieds, présentées en emballage de trois paires à prix Simons exceptionnel. Blanc, noir, gris, marine ou en 3 coloris assortis. Taille unique.

CHEMISE TEXTURE MICRO FILET 49.95

Mélange lin et coton pour une chemise manches courtes qui offre un grand confort pendant la saison chaude. Une exclusivité du 31. Écru, lin, olive, kiwi, bleu pâle, cerise, maïs, orange brûlé. M.tg.ttg. T-shirt 19.99, bermuda 39.95

CHEMISE STRETCH 59.95

Une chemise classe affaires coupe confort, plus que facile d'entretien dans un mélange polyester et coton extensible. Lilas, gris, olive, acier, sable, noir, blanc, vert, bleu pâle, rose, vin. 1/4 1/2 à 18. Rég. 80.00

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE • PROMENADES ST-BRUNO, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



SUPER OFFRES Goodwrench

INCLUS!
Pose, valve et équilibrage

UNIROYAL
Tiger Paw™ ASC 47⁹⁵\$
P155/80R13

Voiture

Uniroyal™ Tiger Paw™ ASC™	195/70R14	69,95 \$	BFGoodrich™ Control T/A™ M80	P225/60R16	109,95 \$
Uniroyal™ Tiger Paw™ ASC™	P205/70R15	79,95 \$	Michelin™ X-One™	P195/70R14	124,95 \$
BFGoodrich™ Control T/A™ M80	P195/70R14	89,95 \$	Michelin™ X-One™	P205/70R15	129,95 \$
BFGoodrich™ Control T/A™ M80	P205/70R15	99,95 \$	Michelin™ X-One™	P225/60R16	149,95 \$

Camion

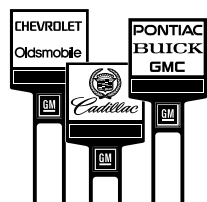
Uniroyal™ Laredo™ AWP™	P235/75R15	109,95 \$	BFGoodrich™ All Terrain T/A™ KO	LT235/75R15	149,95 \$
Uniroyal™ Laredo™ AWP™	LT235/75R15	129,95 \$	Michelin™ LTX™ M/S	P235/75R15	149,95 \$
BFGoodrich™ All Terrain T/A™ KO	LT215/75R15	139,95 \$	Michelin™ LTX™ M/S	LT235/75R15	169,95 \$

BFGoodrich **MICHELIN** **UNIROYAL** **GOOD YEAR** **Firestone** **BRIDGESTONE**

Prolongez
la vie de vos freins Service des freins et étriers 54⁹⁵\$



**Service
Goodwrench**
Bien fait. À temps.



1 800 463-7483

goodwrench.gmcanada.com

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et camionnettes GM. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 30 juin 2002. Pour tous les détails voyez votre concessionnaire Goodwrench participant du Québec.

Hausse attendue du nombre de cas de la maladie de Creutzfeldt-Jakob

Agence France-Presse

PARIS — Le nombre de cas de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) provoqués par des injections d'hormones de croissance humaines pourrait augmenter considérablement, estime une équipe de médecins néerlandais en faisant état d'une incubation record de 38 ans chez un patient, dans la dernière livraison du *Journal of Neurology, Neurosurgery and Psychiatry*.

Quand elle est liée à des injections d'hormones de croissance, l'incubation de cette maladie varie entre cinq et 30 ans, avec une médiane de 12 ans.

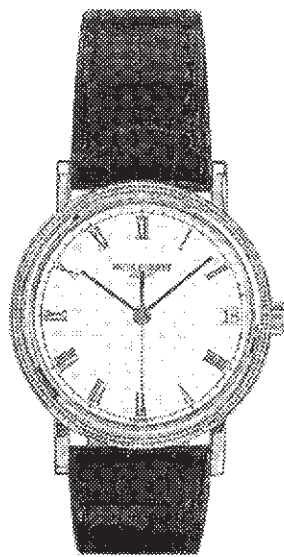
Le patient néerlandais atteint de la MCJ n'avait même pas reçu un traitement à proprement parler, mais seulement une petite dose d'hormones à l'âge de 9 ans, dans le cadre du diagnostic de son retard de croissance. Il est mort à l'âge de 47 ans.

Sa MCJ a été confirmée par toutes les analyses effectuées post mortem, notamment sur son cerveau, qui présentait la plupart des atteintes connues de la maladie.

« Le lien formel entre le recours à cette hormone et la maladie ne peut pas être établi avec une complète certitude, mais une coïncidence entre les deux faits est très improbable », écrivent les auteurs de cette observation, la professeure Cornelia van Duijn et la docteure Esther Croes, du département d'épidémiologie et de biostatistiques du centre médical de l'université Erasme de Rotterdam (Pays-Bas).

La maladie de la vache folle et son équivalent humain appartiennent à une famille de maladies neurodégénératives, toutes mortelles, appelées encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST). La maladie classique, caractérisée par la démence, touche des individus des deux sexes de 60 à 65 ans, de façon sporadique. Elle touche un nouveau cas par million d'habitants et par an, en moyenne. La nouvelle forme de MCJ touche des personnes plus jeunes et se caractérise par une durée d'évolution de la maladie plus longue que celle de la forme habituelle (14 mois en moyenne contre 6 semaines à 6 mois dans les formes classiques) et, comme chez le bovin, par des troubles de la marche.

PATEK PHILIPPE
GENEVE



Fondez votre propre tradition.

Exclusif chez :

KAUFMANN de SUISSE

BIJOUX ET MONTRES
DEPUIS 1954

2195, RUE CRESCENT (près de Sherbrooke)

MONTRÉAL
(514) 848-0595
1 800 945-7908

www.kaufmannsuisse.com

Marijuana: Ottawa poursuivi par neuf Canadiens

Presse Canadienne

KITCHENER — Neuf Canadiens autorisés à fumer de la marijuana pour raisons médicales comptent poursuivre au civil le gouvernement Chrétien afin d'en faciliter l'accès. Leur action en justice, qui doit être précisée demain à la presse, demande que les personnes bénéficiant d'une exemption aient bel et bien accès au cannabis cultivé sous surveillance de l'État dans une mine abandonnée de Flin Flon, au Manitoba.

Leurs avocats torontois, Alan Young et Leora Shemesh, vont aussi demander au tribunal d'invalider la loi sur les stupéfiants en ce qui a trait à la marijuana, en plaidant son inconstitutionnalité.

« Le gouvernement libéral doit cesser ce double langage et admettre qu'il trompe le public », estime Catherine Devries, 44 ans, de Kitchener, et une des personnes nommées dans la poursuite.

loto-quebec Résultats
TVA, le réseau des tirages

PANCO
Tirage du 2002-05-21
05 10 11 17 18
22 23 25 26 28
39 41 42 45 48
58 59 60 61 63

Quintissime
Tirage du 2002-05-21
583 7360
Extra
Tirage du 2002-05-21
NUMERO: 548558

Ca Presse
LES PETITES ANNONCES
987 - VENDU

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505-JEU

Zytco LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE

TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE,
EUROPÉEN, CONSERVATOIRE,
WINDSOR, VICTORIEN
ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM
514-335-2050
800-361-9232

VERRE SUPER-ISO BLOCK ARÊTES OU RECOURBÉS ESTIMATION SANS FRAIS

TEMPUR
MATELAS ET OREILLERS SUÉDOIS

Confort suédois!

Tempur profite d'une innovation sans pareil!
Il ne s'agit pas de matelas et d'oreillers ordinaires. Mis au point par la NASA et perfectionné par des scientifiques suédois, le matériau de base Tempur va révolutionner la façon dont les gens dorment.

Technologie spatiale certifiée
En mai 1998, le matériau Tempur a été intronisé au Temple de la Renommée de la technologie spatiale américaine pour souligner le succès exceptionnel d'une utilisation pratique de la technologie spatiale.

Recommandé par les professionnels
Les matelas d'hôpitaux, les coussins pour fauteuils roulants et les autres produits thérapeutiques Tempur-Med sont utilisés dans des hôpitaux et pour les soins à domicile dans un grand nombre de pays, pour la prévention et le traitement des plaies de pression, ainsi que pour le confort général des matelas.

Comment la pression affecte-t-elle le sommeil?
Les facteurs qui causent les plaies de pression rendent aussi le sommeil agité. La pression exercée sur le corps a pour effet de ralentir la circulation sanguine. Notre corps réagit à la sensation d'inconfort qui en résulte en se retournant continuellement pendant la nuit.

Comment le soulagement de la pression permet-il de bonifier le sommeil?
Tempur possède la capacité particulière de supporter et de répartir le poids du corps uniformément sur toute la surface du matelas, pour ainsi éliminer les points de pression et améliorer la circulation. Diverses études cliniques démontrent que le matériau Tempur est tellement efficace pour soulager la pression que les mouvements au lit, dont la moyenne était de 80 à 100 par nuit, sont réduits à seulement 18 fois par nuit! Le résultat est évidemment un sommeil plus confortable et plus reposant.

Le matériau Tempur est unique en son genre
À cause de sa densité élevée, le matériau Tempur peut absorber le poids et les mouvements du corps des personnes qui partagent le lit de façon confortable, sans se déranger mutuellement.

Entretien facile
• Il n'est jamais nécessaire de retourner un matelas suédois Tempur.
• Le tissu-éponge/velours de la housse Medicott est anti-acarien et non-allergène.
• La housse Medicott a une fermeture à glissière sur les quatre côtés, pour qu'il soit facile de la retirer, de la laver et de la remettre en place.

NAHTAJO MEUBLE ACCESSOIRES
8025, boul. Taschereau
Brossard QC
Tél. : (450) 445-1216
Sans frais : 1 877 NAHTAJO

La Massagerie
1904, av. Laurier Est
Montréal QC
Tél. : (514) 529-6153
Sans frais : 1 877 529-6153
lamassagerie@lamassagerie.com

Hautpoutille Dos
1, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal QC
Tél. : (514) 383-1582
Sans frais : 1 800 268-1582
www.toutpourledos.com

La Presse
22 mai 2002

Page A7 manquante

Livraison gratuite par voie terrestre sur les produits en ligne sélectionnés. Visitez FUTURESHOP.ca/expedition

24 MOIS AUCUN INTÉRÊT*

sur tous les téléviseurs avec la nouvelle Carte Future Shop!

*avec la nouvelle carte Future Shop. Sur approbation du bureau de crédit. Des frais mensuels seront portés à votre compte pendant 24 mois en versements égaux calculés selon le prix d'achat effectif. Toutes les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Plus de détails en magasin.



TOSHIBA

Téléviseur stéréo de 24 po

- Tube-écran FST purement plat • Entrées vidéo à composants ColorStream™ • Modulation de la vitesse de balayage
- Filtre en peigne numérique à 3 lignes

244F41 CodeWEB: 10005359

ÉPARGNEZ 50\$

MAINTENANT SEULEMENT

➔ 579⁹⁹

En grande primeur™ «Harry Potter» sera disponible sur DVD et VHS le 28 mai. Piste audio en français disponible.

© 2002 Warner Home Video. © 2002 Warner Bros. Droits de publication de Harry Potter. © J.K. Rowling. Harry Potter, les personnages, les noms et tous les indices relatifs sont des marques de commerce de la Warner Bros. © 2002. Tous droits réservés. (S02)

Les dates des nouvelles parutions sont provisoires et sujettes à changement de la part de leurs studios, maisons de disque ou distributeurs respectifs.

IMPRIMANTE HP GRATUITE

À l'achat d'un ordinateur HP 540N (Après remise postale)



INVENT 521N

Processeur AMD Athlon™ XP

1600+

- Architecture QuantiSpeed™ à 1,4 GHz
- Mémoire vive SD de 256 Mo
- Disque dur de 60 Go
- Graveur de CD-RW 16x
- Graveur DVD-ROM 16x
- Windows XP Edition familiale pré-installé



Ordinateur seulement à 1399,99\$

AMD

Athlon
PROCESSEUR
XP

ÉPARGNEZ 150\$

MAINTENANT SEULEMENT

➔ 1599⁹⁹

APRÈS RABAIS

1749,99 - 35\$ rabais instantané - 115\$ remise postale = 1599,99\$
Remise postale: 79\$ US = 115\$ CA environ

TOSHIBA

Lecteur DVD

- Lecture de DVD enregistrables, de VDC, de CD enregistrables et ré-inscriptibles et de MP3
- Sortie DTS • Sortie audio et optique numérique • Sorties à composants et S-véo

SD412V CodeWEB: 10014574



➔ 229⁹⁹

RCA

Lecteur pour 5 disques compacts

- Affichage fluorescent à vide
- Télécommande toutes fonctions
- Sortie numérique en option
- Écoute aléatoire et entièrement programmable

RP8070 CodeWEB: 03827807



ÉPARGNEZ 20\$

➔ 119⁹⁹



SONY

Baladeur Walkman de réseau pour mini-disque

- Écoutez plus de 5 heures de musique sur 1 seul disque
- Lien USB PC Link pour l'enregistrement de MP3
- Système anti-choc avec G-Protection
- Autonomie des piles de 56 heures

MZNS05s CodeWEB: 10013306

ÉPARGNEZ 10\$

MAINTENANT SEULEMENT

➔ 239⁹⁹



SONY

Caméscope mini DV

- Viseur couleur et affichage à ACL couleur de 2,5 po
- Zoom optique de 10x et numérique de 120x
- Bâtonnet de mémoire Memory Stick™ pour des prises de 640 x 480
- Stabilisateur Super SteadyShot™ et Super NightShot™

DCR-TRV18 CodeWEB: 10014481

➔ 1199⁹⁹

Pioneer

Radio AM/FM stéréo pour l'auto haute puissance avec lecteur de CD

- Puissance de 4 x 45 watts • 24 stations préprogrammées au synthoniseur III™
- Égalisateur de paramètres (EQ) et plus!
- Sortie simple de préampli

DEH-1300 CodeWEB: 10006100



ÉPARGNEZ 10\$

MAINTENANT SEULEMENT

➔ 169⁹⁹

Tous les réfrigérateurs

EN SOLDE!

MAYTAG

La fiabilité légendaire de Maytag

- Réfrigérateur de format familial de 19 pi. cu.
- Largeur de moins de 30 po
- Arrière sans serpent
- Tiroirs-fraîcheur transparents à hygrostat

PTB1952GRW 10008256

Tous les aspirateurs

EN SOLDE!

Dirt Devil

Aspirateur sans sac Powerlite

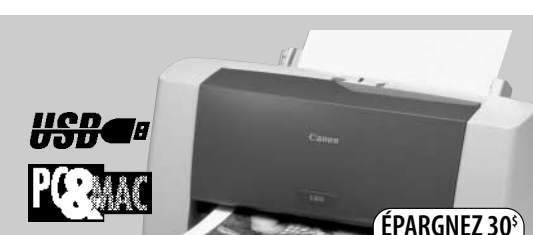
- Filtration HEPA • Moteur de 12 ampères
- Roulettes pivotantes
- Accessoire à main inclus en prime

088750 CodeWEB: 10013993

ÉPARGNEZ 40\$

➔ 199⁹⁹

➔ 749⁹⁹



Canon

Imprimante BubbleJet™ S-300

- Grandes vitesses d'impression : 11 ppm en noir et 7,5 ppm en couleur • Impression des images à 2400 x 1200 ppp de qualité supérieure
- Gouttelettes d'encre ultra petites : 5 picolitres
- Nouvelle technologie gouttelettes MicroFine™ pour une qualité exceptionnelle de l'image photographique

5300 CodeWEB: 10002232

ÉPARGNEZ 30\$

MAINTENANT SEULEMENT

➔ 99⁹⁹



PENTAX

Appareil photo numérique

- 2,0 méga-pixels • Zoom optique de 3x
- Viseur à ACL basculant vers l'extérieur
- Mode cinéma

OPTIO230 CodeWEB: 10014619

➔ 449⁹⁹

Cicero

Graveur interne de 32x10x40 pour DC ré-inscriptible

- Vitesses d'écriture de 32x, de réécriture de 10x et de lecture de 40x
- Mémoire-tampon de 2 Mo • Garantie limitée de 1 an

ÉPARGNEZ 30\$

MAINTENANT SEULEMENT

➔ 139⁹⁹

APRÈS REMISE

159,99 - 20\$ remise postale = 139,99\$

Cicero

Paquet de 20 DC enregistrables de 80 minutes à boîtiers minces

- Capacité d'écriture jusqu'à 16x
- Capacité de 80min./700 Mo
- Boîtiers minces

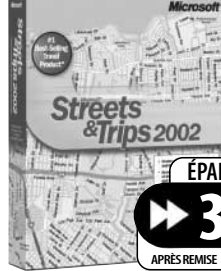
ÉPARGNEZ 2\$

MAINTENANT SEULEMENT

➔ 14⁹⁹

Streets & Trips 2002

CodeWeb: 10009679



ÉPARGNEZ 20\$

MAINTENANT SEULEMENT

➔ 39⁹⁹

APRÈS REMISE

59,99 - 20\$ remise postale = 39,99\$

Microsoft

Souris optique à roulette

- Technologie optique fiable
- Roulette à défilement plus rapide
- 3 boutons programmables
- Conçue pour utilisateur droitier ou gaucher

CodeWEB: 10009512



ÉPARGNEZ 5\$

MAINTENANT SEULEMENT

➔ 24⁹⁹

Maintenant ouvert à Mascouche

113, Montée Masson (450) 966-9343

FUTURE SHOP

Ouvert jusqu'à 21 h tous les soirs de la semaine

Prix et produits en vigueur du 22 au 28 mai 2002.

Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

*Sur approbation du bureau de crédit pour les achats effectués avec votre carte Future Shop. Pour nos options «aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % et sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé d'ici la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «aucun paiement, aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % après la fin de la période de promotion. Pour nos options «versements égaux, aucun intérêt», une mensualité sera débitée sur votre compte jusqu'à la fin de la période couvrant l'offre et celle-ci sera payable au complet avant la date d'échéance mensuelle. Les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat, sauf pour notre option «aucun intérêt pendant 90 jours». **POLITIQUE PUBLICITAIRE:** Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. **AÉROPLAN:** MDAéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Les achats de certificats et de cartes-cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan; néanmoins, les achats effectués avec ces derniers le peuvent. Les milles Aéroplan sont calculés avant taxes. Veuillez noter que les milles Aéroplan accumulés (comportant les milles-bonis) sur les articles retournés, échangés ou lors d'une protection de prix, seront corrigés en conséquence. **INTEL:** Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

RÉFORME DES PROFESSIONS

Les chiros s'estiment lésés et s'attaquent au lobby médical

ALEXANDRE SIROIS

En voie de perdre l'exclusivité de certains actes, les chiropraticiens du Québec contre-attaquent. Ils dénoncent les récentes manoeuvres du gouvernement du Québec et tirent à boulets rouges sur les médecins.

La Presse a pris connaissance d'une lettre expédiée par l'Association des chiropraticiens du Québec au ministre de la Justice, Paul Bégin. Cette missive fait suite au récent dépôt du projet de loi modifiant le Code des professions et certaines autres dispositions législatives dans le domaine de la santé.

Cette législation inquiète et irrite les chiropraticiens, qui réclament une commission parlementaire sur la mise à jour du système professionnel en matière de santé. Ils reprochent du même souffle à Québec de ne pas avoir dévoilé les recommandations du groupe de travail ministériel qui s'est penché sur la question.

Le président de l'Association des chiropraticiens du Québec, Richard Giguère, affirme que la législation proposée par Québec a fait renaître dans son esprit des «doutes et des inquiétudes» en ce qui a trait à «l'indépendance et à l'objectivité» du groupe de travail en question et de son président, le docteur Roch Bernier.

Joint au téléphone hier, M. Giguère n'a d'ailleurs pas été tendre envers les médecins. «C'est littéralement un blocage du monde médical. Je comparerais le pouvoir du monde médical (auprès du) gouvernement à celui de l'Église catholique il y a 50 ans. Il a autant de pouvoir pour bloquer des dossiers que l'Église en avait à ce moment-là», a-t-il soutenu.

M. Giguère n'en revient pas qu'on ait confié à M. Bernier la présidence du groupe de travail du ministère. «Un ancien président du Collège des médecins pour présider une commission sur les relations professionnelles qu'il devrait y avoir, je ne pense pas que ce soit l'outil idéal, a-t-il dit. J'aurais mis un

sociologue, quelqu'un qui voit beaucoup plus grand que le domaine médical.»

En vertu du projet de loi, les physiothérapeutes (qui sont dans le giron médical, a estimé M. Bernier) pourront notamment procéder à des manipulations vertébrales, un acte jusqu'ici réservé aux chiropraticiens. Ils pourront aussi utiliser des formes d'énergie invasives, au même titre que les acupuncteurs. D'autres professionnels de la santé travaillant dans le secteur privé verront leurs monopoles brisés. Les infirmières, hériteront par exemple d'actes jusqu'ici réservés aux podiatres.

«On fait juste accroître un peu plus le monopole médical en faisant ce qu'on fait là comme changement. (...) Le but, c'était d'avoir une relation d'interdisciplinarité entre les différentes professions. Et là, on s'aperçoit qu'on se ramasse avec quelque chose qui va plutôt mélanger la population à savoir qui fait quoi», a estimé M. Giguère.

Ce n'est pas la première fois que les chiropraticiens doivent défendre leur champ de pratique. L'an dernier, l'Office des professions du Québec a tenté de les empêcher d'avoir recours aux tests de laboratoire pour préciser leurs diagnostics, ce qu'ils faisaient depuis le début des années 70. Le litige est actuellement devant les tribunaux.

Pour ce qui est de la modification du Code des professions, les chiropraticiens ne semblent pas très optimistes. «Je sais qu'on ne pourra pas changer grand-chose parce qu'il semble y avoir une coa-

lition actuellement entre les libéraux et le Parti québécois pour laisser passer ça», a dit M. Giguère, qui sollicite néanmoins une commission parlementaire. «Parce qu'au moins ça donnerait la chance aux groupes impliqués de pouvoir discuter.»

Les chiropraticiens ne sont pas les seuls professionnels de la santé du secteur privé à se dire préoccupés par les changements envisagés par Québec. Le président de l'Ordre des podiatres du Québec, François Allard, fait remarquer que les infirmières pourront dorénavant traiter toutes les altérations de la peau. «Ça rentre dans le monde des podiatres et des dermatologues, a-t-il dit. Je suis inquiet pour la protection du public. Très inquiet.»

En vertu du projet de loi, les physiothérapeutes pourront procéder à des manipulations vertébrales, un acte jusqu'ici réservé aux chiropraticiens.

HITACHI

Inspirer l'avenir



Récipiendaire d'un prix Emmy® pour l'innovation technologique du caméscope. © 2002 Hitachi, Ltd.

Gratuit
DISQUES DVD-R & DVD-RAM à l'achat d'un DVD-CAM Hitachi
Valeur de 65\$ au détail
Offre de durée limitée
Quantité limitée

L'ÈRE DU DVD

Le premier caméscope DVD au monde vous permet d'enregistrer vos vidéos sur un disque, et de les visionner à partir de votre lecteur de DVD ou votre ordinateur personnel. Pas de cassette à ruban. Pas de transfert compliqué. Pas d'encombrement.

Un film-vidéo sans cassette à ruban? Un film-vidéo qui peut être visionné dans la plupart des lecteurs de DVD ou ordinateurs personnels? Ce n'est pas seulement possible, mais c'est aussi simple que le petit disque inscriptible DVD de 8cm que vous insérez dans votre DVD CAM de Hitachi. Ce disque vous offre la même qualité d'image que les disques DVD de films pré-enregistrés. Le premier caméscope DVD multi-format au

monde vous permet de prendre des vidéos ou des photos. Que ce soit à partir du système d'édition intégré du caméscope ou de l'ordinateur, les fonctions de montage s'effectuent avec aisance, et le système de navigation simplifié élimine les manoeuvres de rembobinage et d'avance rapide. Voyez le caméscope DVD CAM de Hitachi dès maintenant chez un détaillant Hitachi ou en ligne au www.hitachi.ca

ULTRAVISION
NUMÉRIQUE

à partir de 1 499⁹⁹\$

www.hitachi.ca 1-800-HITACHI

Clef de Sol (418) 627-0840

Stéréo Plus (418) 228-9000

Tanguay Électronique (418) 847-4411

Télé Dynamique (418) 623-5404

3050265

« Une affaire de confiance »

CHAMBLY
Honda



HAMEL
Honda

ON Y VIENT DE PARTOUT!
POUR LE SERVICE ET LA CONFIANCE

ACCORD LX 2002



298\$ /mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
23 000\$

ÉDITION SPÉCIALE

ACCORD SE 2002 EN PLUS
✓ Toit ouvrant électrique
✓ Freins ABS
✓ CD/cassette
✓ Sièges chauffants
✓ Roues d'aluminium
✓ O\$ dépôt de sécurité

316\$ /mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
24 800\$

✓ Climatiseur sans CFC
✓ Ensemble Électrique
✓ Antivol Immobilisateur
✓ Radio AM/FM CD
✓ Moteur VTEC de 2.3 litres, 150 ch.
✓ 96 000 km inclus
✓ O\$ dépôt de sécurité
✓ O\$ comptant disponible

CIVIC DX BERLINE 2002

CIVIC DX COUPÉ SPORT 2002



198\$ /mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
15 900\$



198\$ /mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
15 900\$

✓ Moteur 1.7 litre à SACT et 16 soupapes
✓ Antivol Immobilisateur
✓ Radio AM/FM stéréo / 4 haut-parleurs
✓ 96 000 km inclus
✓ O\$ dépôt de sécurité
✓ O\$ comptant disponible

✓ Moteur 1.7 litre à SACT et 16 soupapes
✓ Antivol Immobilisateur
✓ Radio AM/FM stéréo / 4 haut-parleurs
✓ 96 000 km inclus
✓ O\$ dépôt de sécurité
✓ O\$ comptant disponible

GROUPE VALEUR PLUS
CIVIC DX-G 2002 EN PLUS
✓ Air Climatisé
✓ Lecteur de disque
✓ Déverrouillage à distance
✓ O\$ dépôt de sécurité

GROUPE VALEUR PLUS
CIVIC LX COUPÉ SPORT 2002
✓ Air Climatisé
✓ Groupe électrique
✓ CD, 6 haut-parleurs
✓ Appui-bras
✓ Régulateur de vitesse
✓ Roue de 15"
✓ O\$ dépôt de sécurité

222\$ /mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
17 500\$

226\$ /mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
18 100\$

NOUVEAU!

TEMPS LIMITÉ

4.8%

\$ à l'achat \$
jusqu'à 60 mois

SUR TOUS NOS ACCORD 2002

CRV LX 2002



338\$ /mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
26 900\$

✓ Climatiseur sans CFC
✓ Ensemble électrique
✓ Freins antiblocage (ABS)
✓ Radio AM/FM CD cassette
✓ Moteur 2.4 litres, I-VTEC, 160 ch.
✓ Roues stylisées de 15"
✓ 96 000 km inclus
✓ O\$ dépôt de sécurité disponible
✓ O\$ comptant disponible

GROUPE VALEUR PLUS
CRV EX PLUS 2002 EN PLUS
✓ CD 6 disques
✓ Vitres teintées
✓ Jantes
✓ Miroirs chauffants
✓ Télécommande
✓ Miroirs assortis

356\$ /mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
28 700\$

* Location de 48 mois basée en sus, comptant ou échange équivalent Civic Berline DX 2002 (1 895 \$) & O\$ comptant disponible. Civic Berline DX-G 2002 (1 895 \$) & O\$ comptant disponible. Civic DX Coupé Sport 2002 (2 200 \$) & O\$ comptant disponible. Civic LX Coupé Sport (2 200 \$) & O\$ comptant disponible. Accord LX 2002 (2 474 \$) & O\$ comptant disponible. Accord SE 2002 (2 457 \$) & O\$ comptant disponible. CRV LX 2002 (4 733 \$) & O\$ comptant disponible. CRV EX Plus (4 980 \$) & O\$ comptant disponible. 96 000 km inclus. Illustrations à titre de référence et valeur résiduelle garantie. Détails sur place. ** Taxes, transport et préparation en sus sur achat.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21H

HAMEL
Honda

A 5 MINUTES
DE LAVAL

Sortie 25^e avenue

332, rue Dubois, voie de service de la 640 à St-Eustache

514 875-1919

hamelhonda.com

CHAMBLY
Honda

A 15 MINUTES
DES 3 PONTS

850, boulevard Périgny, route 112, Chamblay

514 990-6699

(450) 658-6699



PROTOCOLE DE KYOTO

Gaz à effet de serre: l'Alberta isolée

CHARLES CÔTÉ

Les ministres de l'Environnement des provinces et territoires ont rejeté du revers de la main, hier, la proposition de l'Alberta de ne pas ratifier le protocole de Kyoto et d'attendre 2020 pour atteindre les objectifs canadiens de réduction de gaz à effet de serre.

« L'Alberta a fait sa proposition, mais on a décidé d'aller plutôt de l'avant avec celle du gouvernement fédéral, a indiqué à *La Presse* le ministre de l'Environnement du Québec, André Boisclair. On va travailler à l'intérieur du protocole de Kyoto et non recommencer à zéro. »

M. Boisclair et ses homologues fédéral et provinciaux étaient à Charlottetown hier pour leur première réunion depuis le dépôt, la semaine dernière, d'un document exposant quatre options qui permettraient au Canada de respecter les engagements pris lors de la signature du protocole de Kyoto en 1997.

Sur la voie de la ratification

Après des mois d'atermolements, le débat semble engagé sur la voie d'une ratification du traité par le Canada, estime M. Boisclair. « Tout le monde a convenu qu'il fallait procéder et que les mécanismes de mise en oeuvre ne doivent pas nous amener à remettre en cause le protocole, dit-il. C'est une victoire pour tous ceux qui ont à coeur la ratification du protocole du Kyoto. C'est rassurant. »

L'échec albertain a été applaudi par les



Des manifestants ont tenu à faire valoir leur point de vue hier à Charlottetown, devant l'hôtel où sont réunis les ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement venus à l'île-du-Prince-Édouard pour discuter entre autres du protocole de Kyoto.

écologistes. « Nous saluons le fait que l'anti-plan albertain a été rejeté par les autres provinces, a affirmé Gerry Scott, de la Fondation David-Suzuki. Son effort pour détruire Kyoto a échoué. »

Par le protocole de Kyoto, les nations in-

dustrialisées s'engagent à réduire de 6 % sous le niveau de leurs émissions de gaz à effet de serre de 1990 d'ici 2012.

Les gaz à effet de serre (GES) sont surtout émis au moment de la combustion de carburants fossiles. Ils demeurent longtemps dans

l'atmosphère et contribuent à y emprisonner la chaleur du soleil. Selon le consensus scientifique mondial, le climat de la terre a déjà commencé à se réchauffer et l'activité humaine est responsable pour 75 % de ce réchauffement.

L'Alberta, principal producteur de pétrole au pays, a refusé de signer le communiqué final de la réunion ministérielle. « Il est clair que l'Alberta est d'accord pour agir dans le dossier des changements climatiques, mais nous ne sommes pas d'accord pour agir dans le délai prévu par Kyoto », a affirmé Lorne Taylor, ministre albertain de l'Environnement à l'issue de la rencontre.

Augmentation des émissions de GES

Entre 1990 et 2000, les émissions annuelles de GES par habitant ont augmenté de 67,9 à 74,1 tonnes équivalentes de CO₂ en Alberta, soit de 9 %, alors qu'elles ont légèrement baissé au Québec et en Ontario. Le Québec est la province qui émet le moins de GES par habitant, soit 12,3 tonnes. La moyenne canadienne est de 23,6 tonnes.

Dans toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, les émissions en termes réels ont augmenté de 120 millions de tonnes entre 1990 et 2000 pour atteindre 726 millions de tonnes. L'objectif canadien de réduction, qui sera atteint en partie par l'achat de droits d'émission dans des pays qui auront excédé leurs objectifs, est de revenir à 571 millions de tonnes en 2012.

Le gouvernement fédéral mènera des consultations entre le 7 et le 24 juin dans 14 villes canadiennes sur les moyens d'atteindre cet objectif. Les ministres ont rendez-vous à nouveau en octobre, peu avant une rencontre internationale à laquelle le Canada ne voudrait pas arriver les mains vides.

Avec la Presse Canadienne



Club 402-HOMME®
Depuis 1977

GRAND SOLDE D'ÉTÉ
50%
et plus

Costumes importés d'Italie <i>100 % laine = tissus griffés</i>	Rég. : 995\$ Seulement	399\$
Imperméables importés d'Italie	Rég. : 795\$ Seulement	195\$
Chemises importées d'Italie <i>100 % coton</i>	Rég. : 150\$ Seulement	75\$

DÉJÀ 25 ANS!
IMPORTATIONS EXCLUSIVES D'ITALIE
TOUJOURS AUX PLUS BAS PRIX

**1118, rue Sainte-Catherine Ouest, 2e étage,
Montréal QC H3B 1H5 Tél. : 861-3636**

Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h

3052040



La Vieille Fabrique
Prop. P. Basilières



Spécial 695\$ Taxes et transport en sus
• Pin massif • Fini teinture • Côtés à caissons
• 4 tablettes ajustables (71 1/2" H x 42" L x 20" P)

En vigueur du 25 au 31 mai

Ouvert du lun. au sam. de 9 h à 17 h et du dim. de 11 h à 17 h

15, rue Lesage, Sainte-Thérèse
Tél. : (450) 437-4207

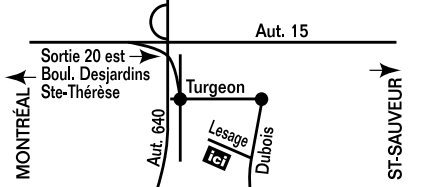
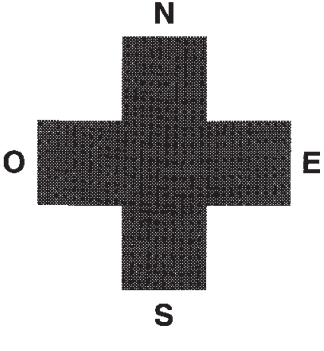


Photo pour illustration seulement

3052583A



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu. En tout temps.

1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

MOYEN-ORIENT

Graham s'en va prêcher la modération

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, entame aujourd'hui une tournée de six jours au Moyen-Orient afin d'exhorter les Israéliens et les Palestiniens à faire preuve de bon sens et à faire les gestes nécessaires à l'avènement d'une paix durable dans la région.

M. Graham a souligné, au cours d'une entrevue hier, qu'il allait demander à l'Autorité palestinienne et à son président, Yasser Arafat, que cessent « les actes de terrorisme ». « La seule façon d'apporter la stabilité à la région, a dit M. Graham, est celle de la discussion politique. Le terrorisme et les actes de terrorisme individuels tels que ceux commis récemment n'ont rien apporté à la cause palestinienne. Les Palestiniens sont maintenant dans une situation pire qu'auparavant, surtout à cause de ces actes de terrorisme. Je leur dirai de cesser ces actes et de recommencer les négociations. C'est la seule façon de faire face au problème de l'occupation. »

M. Graham insistera aussi auprès de l'Autorité palestinienne pour qu'elle saute sur l'occasion qui lui est donnée en ce moment de se doter d'une forte représentation.

Au premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, et à son ministre des Affaires étrangères, Shimon Peres, le chef de la diplomatie canadienne réaffirmera ce qu'il a toujours dit : « Il est dans l'intérêt d'Israël de respecter les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment le retrait des territoires que l'État juif occupe militairement. »

M. Graham s'est dit particulièrement préoccupé par les drames humains que vivent en ce moment les Palestiniens. « On a vu, a-t-il dit, que des gens là-bas ne pouvaient pas se procurer de l'eau en raison des barrages militaires de contrôle. Il y a des questions importantes à régler comme l'accès de l'aide humanitaire aux zones palestiniennes. Je parlerai à notre représentant à Ramallah et à des ONG qui m'informeront de la situation. »

La voie de la négociation

Le ministre des Affaires étrangères s'est promis également d'insister auprès du premier ministre Ariel Sharon afin qu'il comprenne que la seule voie vers la paix passe par le retour à la table de négociation. « Il doit aussi y avoir un retrait des troupes israéliennes, a-t-il ajouté, ce qui donnerait un peu d'espoir aux Palestiniens, ainsi que la cessation des colonies de peuplement. Sans cela, les Palestiniens ne croiront jamais qu'il y a un sincère désir de paix de la part d'Israël. C'est le message du Canada et cela a toujours été notre message. Il faut le répéter. »

M. Graham visitera au cours de son déplacement au Moyen-Orient l'Égypte, la Jordanie, Israël et la Palestine occupée. Le ministre complètera son voyage à Rome où il assistera en compagnie du premier ministre, Jean Chrétien, au Sommet OTAN-Russie les 27 et 28 mai.

Le ministre a souligné hier que la position du Canada face au conflit israélo-arabe était différente « jusqu'à un certain point » de celle des Américains. À la question de savoir si le Canada peut exercer une influence palpable au Moyen-Orient, alors que les Américains n'ont pas réussi à ce jour à se faire entendre à plusieurs reprises par le gouvernement israélien, M. Graham a affirmé que le Canada était particulièrement respecté dans la région. « Mais, s'est-il empressé d'ajouter, ce serait stupide de ma part de dire que nous avons plus d'influence que les Américains. J'ai souvent dit que les États-Unis jouaient un rôle unique dans la région. Mais j'aimerais que notre message et celui de l'Union européenne soient le plus alignés possible sur celui des États-Unis parce que je crois qu'un message cohérent a plus de chances d'être respecté par les habitants de cette région. »



12 245\$. Assez parlé.



Saturn SL 2002

213\$
/mois./48 mois
0\$ comptant

- Comprend :
- Transmission manuelle
 - Deux sacs gonflables à l'avant

- Banquette arrière à dossiers rabattables divisés 60/40
- Radio AM/FM

ou

12 245\$

Prix d'achat comptant. Transport en sus (750 \$)

Obtenez une transmission automatique et la climatisation pour 42 \$/mois de plus

Saturn Coupé 3 portes SC1 2002

245\$
/mois./48 mois
0\$ comptant

- Comprend :
- Transmission manuelle
 - Deux sacs gonflables à l'avant
 - Banquette arrière à dossiers rabattables divisés 60/40

- Radio AM/FM avec lecteur de disques compacts

ou **14 765\$** Prix d'achat comptant. Transport en sus (750 \$)



Saturn intermédiaire L100 2002 Groupe valeur sûre

325\$
/mois./48 mois
0\$ comptant

- Comprend :
- Transmission automatique
 - Climatisation
 - Lève-glaces et verrouillage électriques

- Télédéverrouillage
- Radio AM/FM avec lecteur de disques compacts
- Béquet arrière et roues en alliage

ou **21 300\$** Prix d'achat comptant. Transport et taxe d'accise en sus (930 \$)



OFFRE DE LOCATION SUR LES VOITURES DES SÉRIES S ET L

0\$

Comptant

0\$

Dépôt de garantie

0\$

Premier paiement de location fait par Saturn

Chaque Saturn 2002 comprend une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe propulseur. Nos offres de location comprennent les frais de transport, la préparation à la route et la taxe d'accise, lorsque cela s'applique.

Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN • Ces offres sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées. Elles s'appliquent aux nouveaux modèles Saturn 2002 en inventaire. Le prix d'achat inclut un crédit de livraison et ne peut être jumelé à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location. L'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. Le transport et la taxe d'accise ne sont pas inclus dans le prix d'achat comptant. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. L'offre de location est sujette à l'approbation de crédit. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Une commande ou un échange de véhicules entre détaillants peut être requis. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails.

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com

West Island Saturn Saab Isuzu
9775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westislandsaturn.com

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
www.saturndeblainville.saturncanada.com

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravelauto.com

Saturn Saab Isuzu de Laval
2800, boul. Chomedey
Laval
(450) 681-0028
www.bourassaauto.com

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravelauto.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374
www.saturndeterrebonne.saturncanada.com

DUO Desjardins

Épargne rachetable

Épargne à terme
Gestion active

NOUS PAYONS LES INTÉRÊTS

Et quels intérêts ! Taux garanti quinze mois sur la portion Épargne rachetable. Rendement basé sur la performance des marchés sur la portion Épargne à terme Gestion active. **Offre d'une durée limitée.** www.desjardins.com 1 800 CAISSES



Conjuguer avoirs et êtres



Redessiné d'est en ouest et du nord au sud.

CR-V LX 2002

À partir de

338 \$*

par mois

Incluant

96 000 km

0\$ comptant disponible

Transport et préparation inclus sur la location seulement

À partir de

26 900 \$**

- Moteur 2,4 litres, I-VTEC™, 160 ch.
- Climatiseur sans CFC
- Freins antiblocage (ABS)
- Ensemble électrique
- Radio AM/FM CD cassette
- Roues stylisées de 15"
- Système RealTime™ à 4 roues motrices
- Système antivol immobilisateur

GRUPE VALEUR PLUS CR-V EX

Pour 18 \$*
de plus par mois

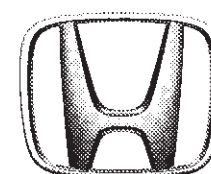
ou

Pour 1 800 \$**
de plus à l'achat

- CD 6 disques et lecteur de cassettes
- Jantes en aluminium 15"
- Ouverture à télécommande
- Rétroviseurs chauffés de couleur assortie
- Coussins gonflables latéraux avant gauche et droit (SRS)



CR-V EX 2002
illustré



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX (modèle RD7742PL) et le CR-V EX (modèle RD7782E) neufs pour 48 mois. Échange ou comptant de 4 730 \$ (CR-V LX) ou 4 980 \$ (CR-V EX). Première mensualité et dépôt de garantie de 275 \$ exigibles à la livraison. Programme 0\$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. **P.D.S.F. du CR-V LX (modèle RD7742PL) et du CR-V EX (modèle RD7782E) neufs. Transport et préparation (850 \$), taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

Ottawa accueille ses recrues

Stephen Harper et Liza Frulla font leur entrée officielle aux Communes



Photo Presse Canadienne ©

Jean Chrétien a présenté hier ses nouvelles recrues dont Liza Frulla. L'ancienne animatrice de télé et ex-ministre de la Culture dans le cabinet de Robert Bourassa a reçu une ovation de la part de ses nouveaux collègues. Le nouveau chef de l'opposition officielle, Stephen Harper, a également fait son entrée, tout comme quatre des cinq autres nouveaux élus.

ISABELLE RODRIGUE
Presse Canadienne

OTTAWA — Les députés fédéraux ont oublié, l'espace de quelques minutes hier, leurs allégeance politique pour accueillir dans leurs rangs six des sept nouveaux collègues élus la semaine dernière, dont le chef de l'opposition officielle Stephen Harper et la députée libérale Liza Frulla.

Sous des applaudissements nourris, les députés ont parcouru l'allée centrale des Communes au bras du chef de leur parti avant de prendre le siège qui leur a été désigné. Le premier ministre Jean Chrétien a ensuite profité de l'occasion pour souhaiter, de façon spéciale, la bienvenue à son huitième chef de l'opposition, comme il s'est fait un devoir de le rappeler.

« Peut-être, pour des raisons de sécurité, devriez-vous installer une ceinture de sécurité sur son siège puisqu'il s'appelle le siège éjectable », a-t-il lancé à la blague, lors du bref discours de bienvenue. M. Harper est le cinquième chef de l'Alliance ou de son ancêtre le Parti réformiste en un peu plus de trois ans. Il succède à Stockwell Day, dont le passage avait été marqué par des déchirements à l'intérieur du parti.

« Nous lui souhaitons donc un très bon séjour, comme un très long séjour, dans son rôle de chef de l'opposition », a poursuivi M. Chrétien.

Celui qui lui fera maintenant

face aux Communes n'a pas hésité à répliquer sur un ton parfois aciculé. « Je suis peut-être son huitième chef de l'opposition, mais je me trouve dans une position privilégiée puisque moi, mon parti, mais également le vice-premier ministre, la ministre du Patrimoine, le ministre de l'Industrie et bien sûr, le ministre des Finances, souhaitons tous que je sois son dernier chef de l'opposition », a déclaré M. Harper.

Ce rappel des rivalités des libéraux sur la question du leadership a eu pour effet de déclencher les rires autant chez les libéraux que dans les banquettes de l'opposition.

Les libéraux étaient également tout sourire lorsque le premier ministre Chrétien a présenté les quatre nouveaux députés du parti au Parlement. Particulièrement, l'ex-ministre provinciale au cabinet de Robert Bourassa et ex-animatrice de télé, Liza Frulla, a été chaleureusement accueillie alors qu'elle déambulait au bras du premier ministre et du lieutenant politique pour le Québec, Martin Cauchon. Sa collègue au Conseil des ministres de Bourassa, Lucienne Robillard, semblait particulièrement contente de la voir dans la Chambre des communes.

M^{me} Frulla retrouve à Ottawa des collègues de la scène provinciale. Les Georges Farrah, Lucienne Robillard, Yvon Charbonneau et Serge Marcl ont, comme elle, fait le saut au fédéral.

Ottawa pourrait intervenir dans les pratiques comptables des entreprises

PAULA ARAB
Presse Canadienne

TORONTO — Compte tenu du scandale d'Enron, il est préférable que les sociétés canadiennes convainquent elles-mêmes les investisseurs de leur intégrité, mais les organismes de réglementation et les gouvernements interviendront si c'est nécessaire, a déclaré le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, hier.

La confiance dans les marchés financiers et une réforme du système de réglementation pour assurer l'efficacité des sociétés cotées en Bourse sont deux éléments déterminants qui permettront au pays de jouer un rôle plus important sur le plan international, a déclaré M. Martin lors d'un déjeuner d'affaires à Toronto.

Le simple bon sens veut que les vérificateurs agissent indépendamment des sociétés dont ils vérifient les livres, et qu'il existe une surveillance adéquate afin d'assurer l'indépendance et la qualité des services de vérification offerts, a précisé M. Martin devant les membres de l'Association canadienne du capital de risque.

« De toute évidence, il est préférable que les solutions viennent de l'industrie. Mais soyez assurés que si elles ne sont pas adéquates, les organismes de réglementation et le gouvernement interviendront », a dit le ministre.

M. Martin a invité les entreprises à convaincre les investisseurs qu'ils sont intègres et travaillent dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Il a également abordé la question du regroupement des organismes de réglementation des valeurs mobilières, un sujet d'actualité puisque les commissions des valeurs mobilières et la communauté des gens d'affaires estiment que le fait d'avoir 13 commissions provinciales et territoriales distinctes est désuet et coûteux.

Le ministre des Finances croit que le système doit être plus uniforme. Le gouvernement fédéral est disposé à faciliter la réforme, dit-il, mais les provinces, les organismes de réglementation et les bourses doivent s'entendre sur un modèle.

En ce qui concerne la régie d'entreprise, Ottawa est prêt à prendre des mesures, dit M. Martin. Certains aspects, tels que les règles pour les comités de vérification, pourraient être imposés par une législation ou une réglementation.

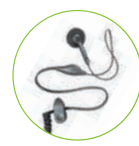
« À cause d'Enron, nous savons qu'il y aura des changements aux États-Unis, ajoute le ministre. Il y aura de nouveaux points de référence dont le monde entier devra tenir compte. »

La confiance des investisseurs a été ébranlée à la suite des infortunes de la société Enron, à la fin de l'an dernier, et des révélations qui ont été faites lors des vérifications comptables.



3037930A

Le Tout-à-Parler. Tout est là, même les extras.



Dans le nouvel ensemble Tout-à-Parler, tout est là : un seul prix, tout ce qu'il vous faut pour parler et les extras inclus pour seulement 99,99 \$.*

- Un téléphone Samsung N150 trimode
- Un écouteur mains libres
- Quatre mois de temps d'antenne avec Parlez 25 (200 minutes d'appels locaux par mois)*
- La messagerie vocale, l'appel en attente, l'appel conférence et Naviguez à l'essai
- Les offres du programme AVANTAGES^{MC} (une valeur de plus de 100 \$)**

Pour plus de détails, appelez au 1 888 810-5555 ou visitez telusmobilité.com

Le futur est simple^{MC}.

 **TELUS**
mobilité^{MC}

Magasinez en ligne à telusmobilité.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555.

FUTURE SHOP

LA CABINE
TELEPHONIQUE

EN GRO

CONFIDENT

Compu

UNION

24 TelePlus

WAL-MART

CENTRE HIFI

Dumoulin

STEREO

BRILLANT

*Les taxes, les redevances d'utilisation et les frais d'interurbain, de temps d'antenne additionnel, des services de qualité Net en main et des services d'urgence 911 sont en sus. **Valeur annuelle totale. L'offre sur l'ensemble Tout-à-Parler est valable avec les nouvelles mises en service seulement et ne peut être jumelée à aucune autre offre de crédit sur le téléphone liée à un contrat. *Valable du 1^{er} au 31 mai 2002. ©2002 SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE. **TELUS Mobilité, le logo TELUS Mobilité et telusmobilité.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Le futur est simple, AVANTAGES et Tout-à-Parler sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Inc.

3037980

La Libye amorce sa sortie de l'isolement politique et économique

GILLES TOUPIN
envoyé spécial

TRIPOLI — Aujourd'hui à Ottawa, la nouvelle ambassade de Libye au Canada est officiellement inaugurée en présence de la première délégation libyenne de niveau ministériel à se rendre au Canada depuis le fameux embargo de 1992 qui mettait ce pays au ban de la communauté internationale à la suite

de l'affaire Lockerbie.

Ce dégel souhaité depuis longtemps par les deux pays est venu lorsque la Libye a accepté d'extraire vers l'Écosse ses deux ressortissants (Ali Mohamed Al-Megrahi et Lamine Kahlifa Fhimah) soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat mortel du 21 décembre 1988 contre un Boeing 747 de la Pan Am.

Aujourd'hui, la Libye amorce sa

sortie de l'isolement politique et économique dans lequel avait fini par la mettre l'embargo. Ottawa a inauguré sa propre ambassade à Tripoli en 2001 alors que la Libye ouvrait discrètement ses bureaux dans la capitale fédérale la même année, non sans mal. Certains groupes influents opposés à la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, selon des sources sûres, s'étaient ligués pour que

la représentation libyenne ne puisse trouver un seul espace de bureaux disponible dans toute la capitale. L'affaire s'est réglée à la satisfaction du Canada et de la Libye grâce à d'autres manœuvres influentes en coulisse...

La Libye s'est donc engagée dans une course au rattrapage économique qui est visible à Tripoli tant les chantiers de construction sont nombreux. En huit ans d'embargo

onusien, le pays a perdu en revenus plus de 25 milliards US. Il faut donc remettre les pendules à l'heure de la modernisation et relever des défis considérables.

« Il y a actuellement chez nous, affirme Bashir Ali Zenbil, le directeur général du Bureau libyen des investissements étrangers, une soif immense d'investissements. L'embargo a été un véritable malheur pour la Libye. Il n'a pas été facile pour nous de planifier pendant toutes ces années, d'avoir une vision économique à long terme. Les pièces de rechange, par exemple, nous coûtaient dix fois plus cher. Nous avons passé une loi sur les investissements étrangers en 1997. Les gens peuvent venir. Nous avons entrepris de mettre à jour nos équipements manufacturiers, nos infrastructures. Nous allons ouvrir le secteur du tourisme, nous avons construit 3170 km de chemins de fer récemment. Et je puis vous dire que ceux qui investiront en Libye, évidemment dans le respect mutuel, feront des bénéfices substantiels, bien au-delà de 10 % de leurs investissements. »

Jalouse de ses traditions et de sa souveraineté, la Libye s'emploie avec prudence à créer des structures et un climat susceptibles de séduire les investisseurs. Mais quand on constate qu'un visiteur à Tripoli ne peut même pas utiliser une carte de crédit, on se rend compte qu'il y a encore chez les Libyens bien des atavismes à éliminer. « Que voulez-vous, réagit Bashir Ali Benzil, les plaies de la colonisation sont encore vives chez nous. Nous ne voulons pas que les gens viennent et pillent nos richesses. Nous ne voulons pas qu'ils détruisent notre environnement. Nous voulons une collaboration — surtout des *joint-ventures* — qui se fasse dans le respect de ce que nous sommes. »

« Oui, on peut faire des affaires en Libye », confirme Mort Malek, le président de Petro-Tech International, une compagnie de Mississauga en Ontario spécialisée dans l'équipement en pétrochimie. « Mais il faut être patient. Il faut venir souvent. Il ne faut pas espérer signer le contrat à la première rencontre. Ils ont leurs coutumes, leurs façons de faire où les relations interpersonnelles sont très importantes. À la fin, le jeu en vaut la chandelle. »

Alors que les Américains n'ont pas encore réglé leur contentieux avec le pays de Kadhafi et qu'ils maintiennent leur embargo, le Canada a saisi l'importance et le potentiel économique de la Libye. Ses compagnies s'y installant de plus en plus, dont Petro-Canada qui souhaite pouvoir atteindre une production de 120 000 barils par jour. SNC Lavallin est également présente sur le terrain dans le domaine de la recherche d'eau. Le Canada est aussi actif dans les secteurs des produits agricoles (blé, canola, lait), des produits transformés, de l'exploration pétrolière et gazière ainsi que dans les services connexes, etc. En tout, à l'heure actuelle, plus de 1000 Canadiens travaillent en Libye.

Même si elle est dotée de ressources considérables, la Libye ne pouvait exporter en quantité suffisante pendant l'embargo. Aujourd'hui, non seulement elle reprend l'exportation de ses matières premières mais elle profite totalement des revenus de son pétrole. Elle a donc commencé à importer au prorata de ses moyens, refusant de s'endetter. Cela a créé une certaine rarefaction des biens de consommation et une inflation galopante. Mais cette dernière baisse parallèlement à l'apparition d'une offre conséquente pour faire face à la demande des Libyens, dont le pouvoir d'achat reste malgré tout le plus élevé du Maghreb. « Sur papier, confie un diplomate occidental, la Libye continue de figurer au rang des pays africains relativement riches avec un PNB par habitant de plus de 6000 \$. »

allez-y

Bell ExpressVu

Plus de 300 films par mois
(incluant SUPER ÉCRAN)
126 autres chaînes de qualité numérique

33\$
seulement /mois*

Bell ExpressVu.
Le seul ennui,
c'est le retour à la réalité.

1 87 SOUCOUPÉ
www.expressvu.com

Espace Bell

Dumontin

BRAULT & MARTINEAU

FUTURESHOP

RadioShack

CENTRE HI-FI

LA BOULANGERIE

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

Audio Vidéo Centrale

AudioTronic

Et chez tous les autres détaillants autorisés.

48 \$ Forfait Ultra 7
-15 \$ Crédit de programmation par mois pour les 5 premiers mois
33 \$ Prix net du forfait Ultra 7 par mois pour les 5 premiers mois

*Excluant les taxes et après le crédit de programmation de 15 \$ par mois pour les cinq premiers mois. Le crédit de programmation est applicable sur les forfaits Ultra, Ultimate et Super 7 Dragon, et s'applique après toutes les taxes. Les prix, les forfaits, la programmation et l'offre peuvent être modifiés sans préavis. Des frais s'appliquent pour les films et événements Vu! Le prix d'achat du modèle 3100 pour le consommateur est de 199,99 \$ avant taxes et ne comprend pas les frais mensuels de programmation. Désactivation moyennant certains frais et conditions. Plus de détails en magasin. Bell est une marque de commerce de Bell Canada, utilisée sous licence. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

3050271

Grand solde d'ouverture

sports experts®

Dès demain à 8h00!

CENTRE-VILLE

Maintenant plus grand pour mieux vous servir!

Consultez notre annonce de jeudi!

930, rue Ste-Catherine Ouest
Angle Mansfield, Montréal
(514) 866-1914

AFGHANISTAN |

Les soldats canadiens reviendront au pays après six mois

NAHLAH AYED
Presse Canadienne

KANDAHAR, Afghanistan — Plusieurs soldats canadiens ont poussé un soupir de soulagement hier, en apprenant, de la bouche de leur commandant, que leur mission en Afghanistan ne se prolongerait pas au-delà de six mois.

Sorties de leur cantonnement pour l'annonce tant attendue, hier, les troupes ont pris connaissance de la nouvelle qu'ils espéraient depuis des semaines.

Le lieutenant-colonel Pat Stogran leur a fait savoir qu'ils ne seraient pas remplacés par un autre bataillon, et qu'une limite de temps avait été fixée pour leur période de service.

« La décision est que ce sera seulement une période de service de six mois — dommage, hein ? » a lancé le militaire, suscitant les rires de son auditoire.

Les militaires et leurs familles attendaient avec anxiété de connaître leur sort. Plusieurs soldats se sont dits excités par l'annonce.

« C'est un soulagement, c'est agréable de savoir quand nous allons rentrer à la maison, de pouvoir dire à nos familles, à nos amis que

nous savons à quel moment nous rentrerons chez nous », a commenté le bombardier Donnie Bishop.

Le lieutenant-colonel Stogran a recommandé à ses troupes de ne pas baisser la garde malgré la décision de les retirer d'Afghanistan.

Ces 800 soldats, appartenant en grande majorité au régiment d'infanterie légère Princess Patricia, occupent le périmètre et assurent la sécurité de l'aéroport de Kandahar, où des milliers de soldats américains et d'autres pays membres de la coalition sont basés depuis l'an dernier.

« Ne prenez pas ce travail à la légère, a conseillé le lieutenant-colonel. Tout ce que cela prend, c'est une attaque terroriste réussie, pendant que nous tenons le fort, et tout ce que vous avez réussi à accomplir... ira à vau-l'eau. »

Le militaire a aussi informé les troupes que leur période de service inclura une période de « réintégration », dans un endroit neutre, où ils pourront décompresser avant de renouer avec leurs proches. Cette initiative vise à protéger la santé mentale des militaires, a-t-il expliqué.

Pas d'armes à feu dans les cockpits

LÉON BRUNEAU
Agence France-Presse

WASHINGTON — L'administration Bush a refusé hier d'accepter la présence d'armes à feu dans les cockpits des avions de ligne, malgré une demande pressante des pilotes et la pression du Congrès américain.

Un haut responsable du département des Transports a en effet annoncé devant une commission du Sénat qu'il refusait d'armer les pilotes de ligne, une décision qui a été aussitôt critiquée dans les milieux parlementaires.

« Après de longues consultations et des mois de travail (...), je n'autoriserai pas les armes à feu dans le cockpit », a déclaré John Magaw, qui préside la nouvelle Administration chargée de la sécurité dans les transports, mise en place après les attentats du 11 septembre.

Il s'exprimait lors d'une audition devant la Commission du commerce du Sénat, devant laquelle a également témoigné le secrétaire aux Transports, Norman Mineta.

Après les attentats, les pilotes de

ligne américains avaient réclamé le droit d'être armés pour pouvoir répondre à une éventuelle menace terroriste, avec la possibilité de disposer au moins de pistolets paralytants.

Mais l'administration Bush avait exprimé son opposition au port d'armes à feu, en estimant que leur présence dans les avions pourrait accroître les risques pour la sécurité.

« Les pilotes ont besoin de se concentrer sur le pilotage de l'avion », a indiqué M. Magaw en précisant qu'une annonce formelle serait faite à ce sujet plus tard dans la semaine.

Une décision sur les pistolets à électrochocs paralytants (stun guns) interviendra plus tard, a-t-il dit.

Certaines compagnies aériennes se sont déjà procuré ce type d'armes, « non létales », en attendant le feu vert des autorités.

M. Magaw a également noté que des « policiers de l'air », armés et spécialement entraînés, sont déployés dans les avions civils et que les cockpits ont été renforcés. Par ailleurs, le gouvernement examine la possibilité, par exemple, de mettre des caméras dans la cabine de pilotage.

La proposition a cependant trouvé un écho favorable au Congrès où des élus dans les deux

Chambres ont présenté des projets de lois visant à armer les pilotes, sur la base du volontariat.

« C'est le Congrès qui fait les lois », s'est insurgé hier le représentant démocrate John Mica, membre de la commission des transports à la Chambre basse. « Si nous ne sommes pas d'accord avec les règles, nous allons changer les règles », a-t-il ajouté en soulignant que les pilotes « auraient déjà dû être armés ».

Le président de cette commission, le républicain Don Young, a estimé pour sa part que « les événements du 11 septembre ont changé de façon radicale la manière dont nous devons défendre nos avions et les passagers » et il a suggéré de transformer le pilote en « dernière ligne de défense ».

« Le travail du pilote, c'est de s'assurer qu'on ne pénètre pas dans le cockpit et il a besoin d'une arme à feu pour cela », a affirmé M. Young.

Une récente pétition de l'Association des pilotes de ligne (ALPA) en faveur du port d'armes a recueilli plus de 44 000 signatures.

Interrogée par téléphone, une porte-parole de l'association a indiqué qu'elle soupesait sa réponse.

Toutefois, selon le sénateur démocrate Ernest Hollings, qui préside la Commission du Commerce à la Chambre haute, la solution passe par le verrouillage de la porte accédant au cockpit. « Imposez cette règle et cela enlève toute l'argumentation en faveur des armes à feu ou pistolets paralytants », a-t-il dit.

GRATUIT : adj. (XIV^e; lat. gratuitus)
I- Qui se fait, qui se donne pour rien. ❁ *Ex. : « Ces trois accessoires gratuits donnent une méchante plus-value à mon pick-up ».*

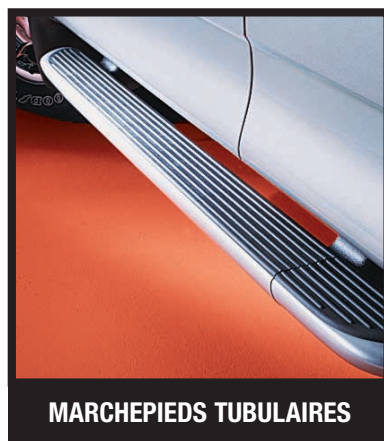
Obtenez trois accessoires en prime à l'achat ou à la location d'un **F-150 XL 2002** à cabine double ou d'un **Ranger Edge 2002** à cabine double.



DOUBLURE DE PLATEAU



DÉFLECTEUR DE CAPOT



MARCHEPIEDS TUBULAIRES



F-150 XL 2002
À CABINE DOUBLE

369 \$
/mois

• Location 36 mois • Mise de fonds de 3 595 \$
• Transport inclus • Aussi offert avec 0 \$ de mise de fonds

Prix d'achat de 26 238 \$**

TRANSMISSION AUTOMATIQUE
sans frais additionnels

Moteur V6 de 4,2 L, 205 ch
Freins ABS aux 4 roues
Chauffe-moteur
Coussins gonflables côtés conducteur et passager avant
Antidémarrage SecuriLock™
Radio AM/FM stéréo/lecteur de cassettes
Banquette arrière divisée 60/40
Pare-chocs arrière chromé



RANGER EDGE 2002
À CABINE DOUBLE

269 \$
/mois

• Location 36 mois • Mise de fonds de 1 995 \$
• Transport inclus • Aussi offert avec 0 \$ de mise de fonds

Prix d'achat de 19 945 \$**



VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC



ford.ca



Photos à titre indicatif seulement. *Dépôt de sécurité (425 \$ F-150, 325 \$ Ranger), mise de fonds et première mensualité exigés. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Des frais de **0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres** et d'autres conditions s'appliquent. Sous réserve de l'approbation du crédit. **Transport (1 025 \$ F-150, 860 \$ Ranger) et taxes applicables en sus. Le prix annoncé inclut une remise taxable du fabricant de 2 002 \$ pour le F-150 et de 1 000 \$ pour le Ranger. Les taxes doivent être calculées sur le montant total à l'achat avant la déduction du rabais. Ces offres ne peuvent être combinées avec aucune autre offre, exception faite de la remise aux diplômés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Espace: la Chine entraîne ses *taikonautes*

Associated Press

PÉKIN — La Chine se prépare dans la plus grande discrétion à devenir le troisième pays après la Russie et les États-Unis à envoyer des hommes dans l'espace. Aucune date n'a été annoncée, mais selon des experts étrangers la mission pourrait avoir lieu dès cette année.

Douze pilotes de chasse s'entraînent en secret pour devenir les premiers « taikonautes » — du chinois « taikong » (espace, cosmos) — et deux ont séjourné en 2000 à la Cité des Étoiles, le centre d'en-

traînement des cosmonautes russes. On sait peu de choses sur ces pionniers. Ils ont été sélectionnés au sein de l'Armée populaire parmi 2000 candidats, selon les médias officiels. Ils ont tous la trentaine et mesurent environ 1,70 mètre, a précisé le quotidien *Wen Hui Bao*.

Seule révélation sur l'entraînement des taikonautes en Chine, le quotidien *Labor News* avait indiqué en avril qu'ils s'étaient préparés à d'éventuels problèmes au décollage en s'entraînant à évacuer une capsule spatiale au centre de tir de Jiuquan dans le désert de Gobi.

En envoyant des hommes dans l'espace, le gouvernement chinois espère redorer son blason en faisant oublier les scandales de corruption qui ont terni l'image du Parti communiste.

Le gouvernement chinois s'est contenté d'annoncer qu'un vol habité aurait lieu d'ici 2005. Mais si un nouveau vol d'essai se déroule sans accroc, « je pense que les Chinois seront tentés de mettre un équipage (à bord de Shenzhou-5) à la fin de l'année ou dans les six premiers mois de l'an prochain », estime Phillip Clark, un expert britannique.



EXPRESS INTERNATIONAL

Colombie | Record mondial

LA COLOMBIE s'est distinguée en 2001 comme le pays comptant le plus grand nombre d'enlèvements au monde, selon le rapport du département d'État américain sur le terrorisme rendu public hier. Ces enlèvements visent aussi bien des Colombiens que des étrangers et dans 80 % des cas ils sont réalisés par les guérilleros marxistes des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) et guévaristes de l'ELN (Armée de libération nationale. L'an dernier ces deux groupes armés ont perpétré 2 800 enlèvements tandis que les paramilitaires d'extrême droite, les AUC (Auto-défenses unies de Colombie ont commis le plus grand nombre d'assassinats. — d'après AFP

États-Unis | Bactérie du charbon

DU COURRIER reçu vendredi dernier au Fonds monétaire international (FMI) a été testé positif à la bactérie de la maladie du charbon, mais il n'y a pas de danger pour les personnes travaillant au siège de l'organisation qui n'ont pas été évacuées, a indiqué hier un porte-parole du Fonds. Un précédent test sur ce même courrier s'était révélé négatif. Une alerte à la bactérie du charbon lundi à la Banque Mondiale a incité le FMI à procéder à un deuxième test qui a été positif. Le courrier incriminé n'a toutefois pas circulé dans le bâtiment, situé à Washington. Toute livraison de courrier au FMI a été interrompue et la pièce de tri a été fermée. — d'après AFP

Sri Lanka | Premiers contacts

TROIS REPRÉSENTANTS du gouvernement sri-lankais se sont rendus hier en territoire sous contrôle des rebelles tamouls à l'occasion des premiers contacts directs avec la guérilla en sept ans, a annoncé un haut responsable gouvernemental. Ces contacts constituent un prélude aux négociations prévues en juin en Thaïlande. La rencontre a pour but de la réouverture d'une autoroute stratégique qui relie le cœur du territoire tamoul au reste du pays et qui permettra d'accroître le commerce et une circulation libre des personnes. Cet axe routier a été fermé lors de l'offensive gouvernementale de novembre 1999 et rouvert le mois dernier dans le cadre d'un cessez-le-feu. — d'après AP

Algérie | Dix victimes

QUATRE GARDES communaux ont été tués lundi par un groupe armé dans la région d'Ain Defla. Le même jour, un gendarme a été assassiné et deux islamistes armés tués dans deux incidents distincts à Beni Merad, près de Blida, rapporte mardi la presse algérienne. Par ailleurs, trois civils ont été assassinés lundi soir dans la commune de Sobha, au lieu dit Bokaat Khoukha, dans la région de Chlef, par un groupe armé composé de quatre à cinq éléments, rapporte l'agence officielle APS. Elle ajoute que quatre autres personnes, deux hommes et deux femmes, ont été également blessés par balles, alors que deux femmes, âgées de 23 et 60 ans, ont été enlevées par le groupe armé. — d'après AP

Yougoslavie | Bon élève

WASHINGTON a certifié hier que la Yougoslavie coopère bien avec le Tribunal pénal international (TPI), ce qui ouvre la voie à la reprise de l'aide américaine à Belgrade, gelée par le Congrès. Le secrétaire d'État Colin Powell a annoncé la nouvelle après avoir rencontré le chef de la diplomatie yougoslave et le premier ministre de la Serbie. Les É.-U. avaient exigé que la Yougoslavie coopère avec le TPI si elle ne voulait pas risquer de perdre l'assistance financière américaine d'un montant de 120 millions. Sur ce total, un premier versement de 40 millions était bloqué en attendant la certification américaine. — d'après AP

DES ARTICLES BIEN PRATIQUES !

RABAIS DE
100\$



ORDINATEUR DE POCHÉ M505

- Écran de 65 000 couleurs
- 8 Mo de mémoire
- Expansion SD pour plus de mémoire et d'applications



399⁹⁹

PRIME ! OBTENEZ LA CARTE SD
« SHORTCUT TO SUCCESS » PAR LA POSTE

ORDINATEUR DE POCHÉ M130

- Affichage en 65 000 couleurs
- 8 Mo de mémoire
- Fente pour carte d'expansion
- Pile rechargeable



449⁹⁹



Clavier M100
GRATUIT avec
cet achat
441698 Valeur : 139 \$



ORDINATEUR DE POCHÉ M105

- 8 Mo de mémoire
- Façades amovibles en plastique (en sus)
- Station d'accueil hotsync sérieuse comprise



229^{\$}

451943

Valable du 22 au 26 mai ou jusqu'à épuisement des stocks.
Les articles ne sont pas tous disponibles par livraison ou par commande en ligne.

Pour le magasin BUREAU EN GROS^{inc} le plus près
et les heures d'ouverture, composez le :

1-800-668-6888

3043981A

ÉCONOMISEZ SUR LES EMBALLAGES DOUBLES DE CARTOUCHES D'ENCRE

10,90 CHAC.



Canon
EMBALLAGE
DOUBLE
NOIR
BCI-21
455431

18⁹⁶

26,94 CHAC.



Canon
EMBALLAGE
DOUBLE
COULEUR
BCI-21
455432

43⁸⁸

48,96 CHAC.



LEXMARK 1000
EMBALLAGE
DOUBLE
NOIR
1340HC
476683

69⁹⁷

43,56 CHAC.



HP
EMBALLAGE
DOUBLE
COULEUR
51649A
440760

69⁹⁷

N'OUBLIEZ PAS UNE CARTOUCHE !

CARTOUCHE
PL401

433202



brother

TÉLÉCOPIEUR À PAPIER ORDINAIRE 560

- Alimentation auto de 10 pages
- Mémoire de 512 Ko, emmagasine jusqu'à 25 pages
- Plateau de papier de 50 feuilles

Notre prix
Rabais postal
Prix
après
rabais

149,80

-20,00

129⁸⁰

436910

BUREAU
EN GROS^{inc}

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

www.bureauengros.com

Vivez LEXUEUSEMENT

IS300

498\$ par mois*

48 mois

*Comptant 5000\$ ou échange équivalent. Modèle annoncé: b4192m-am valeur de 37,020\$. Détails et conditions sur place. Taxes en sus.

LEXUS À la conquête de la perfection.

RX300

Vimont LEXUS

255, BOUL. ST-MARTIN EST, LAVAL (ANGLE BOUL. DES LAURENTIDES)

Tél. : (450) 668-2710 SANS FRAIS : 1 800 625-3987

www.vimontlexustoyota.com

304744A

3048356

DUO Desjardins

Épargne rachetable

Épargne à terme

Gestion active

GRANDE VENTE DE LIQUIDITÉS

Accédez à des liquidités en tout temps pour réaliser vos projets avec la portion Épargne rachetable du DUO Desjardins.
Offre d'une durée limitée. www.desjardins.com 1 800 CAISSES



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

3053746A

Assassinat d'un chef séparatiste au Cachemire

L'Inde et le Pakistan sur le sentier de la guerre condamnent ce meurtre

ÉLIZABETH ROCHE
Agence France-Presse

JAMMU, Inde – La crise du Cachemire a pris hier une nouvelle tournure dramatique avec l'assassinat d'un dirigeant séparatiste musulman modéré, qui a coïncidé avec l'arrivée du premier ministre de l'Inde dans la région, en état de siège en raison du regain de tension avec le Pakistan.

Une semaine après le massacre de 35 personnes près de Jammu (sud du Cachemire indien), qui a provoqué une nouvelle escalade militaire indo-pakistanaise, Abdul Ghani Lone, l'un des chefs de l'Alliance Hurriyat (Liberté) du mouvement séparatiste musulman, a été tué par balles alors qu'il assistait à une cérémonie à Srinagar.

Selon des témoins, un de ses gardes du corps a également été abattu dans l'attaque menée par au moins deux hommes non identifiés.

Fait rare, l'assassinat de M. Lone, 70 ans, a été immédiatement condamné par l'Inde et le Pakistan.

« Je condamne cet incident », a dit le premier ministre de l'Inde Atal Behari Vajpayee, ajoutant que l'attentat « a affecté le processus de paix » mais n'y a pas mis un terme.

Les autorités pakistanaises ont également fermement condamné ce « meurtre de sang-froid », tout en soulignant qu'il s'inscrivait, à leurs yeux, « dans le règne continu de la terreur instauré par les forces d'occupation » indiennes au Cachemire.



Veille funèbre autour du corps d'Abdul Ghani Lone, l'un des chefs de l'Alliance Hurriyat (Liberté) du mouvement séparatiste musulman, tué par balles alors qu'il assistait à une cérémonie à Srinagar.

Abdul Ghani Lone, considéré comme l'une des figures les plus modérées du mouvement séparatiste cachemiri, avait déjà été la cible de plusieurs attentats. À plusieurs reprises, ces dernières années, ce dirigeant nationaliste s'était opposé à la frange islamiste des organisations séparatistes au Cachemire.

Le 1^{er} avril, à Jammu, M. Lone avait été frappé en public par un

responsable local d'un parti de l'extrême droite nationaliste hindoue qui considère le Cachemire, à majorité musulmane, comme faisant partie intégrante du territoire indien.

« Nous avons entendu que des terroristes avaient abattu Abdul Ghani Lone et que son corps avait été ramené chez lui », a déclaré le chef du gouvernement régional du Cachemire indien, Farooq Abdullah, ajoutant : « Les gens qui prô-

nent une solution pacifique sont tués par le Pakistan ».

Des journaux indiens avaient récemment affirmé que M. Lone était favorable à la participation de l'Alliance Hurriyat — qui regroupe une vingtaine de partis séparatistes — à des élections régionales que New Delhi cherche à organiser à l'automne au Cachemire indien. L'intéressé avait catégoriquement démenti.

L'assassinat du chef séparatiste a

coïncidé, à quelques minutes près, avec l'arrivée de M. Vajpayee à Jammu, capitale d'hiver du Cachemire indien.

M. Vajpayee, 76 ans, a décidé de visiter le Cachemire, à la frontière du Pakistan, alors que les appels internationaux se multiplient pour empêcher la guerre entre les deux États nucléaires d'Asie du Sud.

Le premier ministre s'est d'abord rendu à Jammu où, le 14 mai, trois combattants islamistes, identifiés comme des Pakistanais, avaient mené une attaque suicide particulièrement meurtrière, provoquant des duels d'artillerie quasi-quotidiens depuis entre les armées de Delhi et d'Islamabad.

Peu avant l'arrivée de M. Vajpayee, qui restera jusqu'à jeudi dans la partie indienne du Cachemire, le ministre de la Défense, George Fernandes, a inspecté des troupes postées au Rajasthan, autre région frontalière, où il a appelé les commandants à « répondre fermement » au « terrorisme du Pakistan ».

« Il nous a demandé de nous préparer à toute éventualité », a dit un officier.

On a, par ailleurs, appris que les soldats indiens, qui étaient déployés dans plusieurs villes du Gujarat (Ouest) depuis les émeutes antimusulmanes en mars, étaient en train de regagner leurs « secteurs opérationnels », à la frontière du Pakistan.

Des analystes et des experts militaires indiens n'excluent pas que leur pays se décide à lancer des opérations limitées, qualifiées de « punitives », en territoire pakistanais.

À Islamabad, les autorités ont averti mardi que « toute incursion (indienne) en territoire pakistanais ou au Cachemire sous contrôle pakistanais recevrait une réponse forte ».

COMITÉ SUR LES ATTAQUES TERRORISTES

Rumsfeld évoque même des armes de destruction massive

Agence France-Presse

WASHINGTON— Le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld a estimé hier, devant un comité sénatorial sur de possibles nouveaux attentats, que les terroristes vont inévitablement se doter d'armes de destruction massive.

« Nous devons admettre le fait que les réseaux terroristes ont des relations avec des États terroristes qui ont des armes de destruction massive, et il est inévitable qu'ils vont y avoir accès, et qu'ils n'hésiteront pas une minute pour les utiliser », a déclaré le ministre.

Interrogé pour savoir s'il avait eu des renseignements particuliers sur d'éventuelles attaques, Donald Rumsfeld a répondu que les rapports quotidiens qui lui sont présentés contiennent invariablement une série de menaces, « précises dans quelques cas, générales dans d'autres ».

Dans beaucoup de cas, les menaces viennent directement de l'ennemi juste pour voir comment les États-Unis réagiraient, a aussi dit le secrétaire à la Défense. « La question n'est pas de savoir si » de nouveaux attentats vont avoir lieu, « mais où, quand et comment », a-t-il ajouté.

Donald Rumsfeld a répété que des centaines de terroristes étaient passés dans des camps d'Al-Qaeda en Afghanistan et étaient maintenant disséminés dans le monde, et notamment aux États-Unis.

Le mémo de Phoenix

Par ailleurs, la Maison-Blanche a admis hier que les plus hauts responsables du département américain de la Justice et de la police fédérale (FBI) avaient été informés peu après les attentats du 11 septembre de l'existence d'un rapport avertissant que des terroristes pourraient apprendre à piloter dans des écoles américaines, mais ils n'en avaient rien dit au président George W. Bush.

Le porte-parole de la Maison-Blanche Ari Fleischer a toutefois tenu à souligner que cette omission avait été totalement dépassée par les événements, l'enquête ayant été concentrée dès le lendemain des attentats sur les écoles de pilotage américaines, où les pirates

de l'air s'étaient entraînés.

Le ministre de la Justice John Ashcroft et le directeur du FBI Robert Mueller avaient été mis au courant de ce mémorandum quelques jours après les attentats contre les États-Unis qui ont fait plus de 3000 morts. Mais M. Bush n'a appris qu'il y a deux semaines l'existence de cette note rédigée par un agent du FBI de Phoenix (Arizona) en juillet 2001, soit deux mois avant les attentats.

M. Fleischer a souligné que M. Bush restait « satisfait » du travail de MM. Mueller et Ashcroft depuis le 11 septembre. Cette note avait été classée sans suites, justifiant ainsi les accusations portées dans les milieux parlementaires, notamment démocrates, contre l'administration Bush et le FBI pour les dysfonctionnements des services de sécurité américains dans la lutte antiterroriste avant le 11 septembre.

Le *New York Times* a précisé pour sa part hier que M. Ashcroft « n'avait été mis au

courant qu'il y a environ un mois des détails spécifiques » de cette note, baptisée le « mémo de Phoenix ».

Le directeur du FBI a reconnu récemment lors d'une audition au Congrès que le classement sans suites de ce document avait été une erreur et a promis des réformes. Mais il avait également souligné que ce texte n'aurait sans doute pas permis de prévenir les attentats du 11 septembre à New York et Washington.

M. Fleischer a affirmé que la Maison-Blanche entendait coopérer avec l'enquête menée au Congrès par les commissions du renseignement des deux Chambres sur les événements survenus avant et après les attentats, et avait déjà fourni 185 000 documents au Congrès.

Il a toutefois souligné que cette coopération ne s'étendrait pas à la transmission des transcriptions des *briefings* de sécurité quotidiens tenus par le président. Lors de ces réunions, en août dernier, M. Bush avait été informé des risques accrus de détournements d'avions américains par des terroristes.

« La question n'est pas de savoir si de nouveaux attentats vont avoir lieu, mais où, quand et comment. »

Profitez du plus vaste réseau Internet mobile en Amérique du Nord.



fido_affaires

Offre de lancement

50\$
par mois

Utilisation illimitée
pendant 12 mois

Directement de votre ordinateur portable grâce à la nouvelle carte PC Fido

Vous n'avez qu'à insérer la carte PC Fido dans votre ordinateur portable et voilà, vous êtes automatiquement branché ! Vous avez ainsi accès à Internet mobile à travers le Canada et dans plus de 3 500 villes aux États-Unis.



Toujours branché

- > à Internet
- > à vos courriels professionnels et personnels
- > à votre agenda et à votre répertoire téléphonique
- > à vos outils de travail et à l'intranet de votre entreprise

Rapide et simple

La vitesse de notre nouveau réseau numérique GPRS (Service général de radiocommunication en mode paquet) peut atteindre jusqu'à 56 Kbps. Sans composition, ni attente.

Aucun contrat

Pour commander ou pour obtenir plus d'information, communiquez avec le Service Fido Affaires au 1 866 282-FIDO (3436) ou arrêtez-vous dans un magasin Fido ou chez un détaillant participant.



fidoaffaires.ca

Risque d'élections anticipées sur fond de crise en Israël

CHARLY WEGMAN
Agence France-Presse

JÉRUSALEM – Le premier ministre d'Israël Ariel Sharon semblait déterminé, hier, à aller jusqu'au bout de l'épreuve de force engagée avec le puissant parti orthodoxe Shass dont il a limogé quatre ministres, laissant planer la menace d'élections anticipées.

M. Sharon a limogé quatre des cinq ministres du Shass, qui avaient voté lundi soir, au Parlement, contre le plan d'austérité économique présenté par le gouvernement. Le cinquième ministre membre du Shass, absent lors du vote, a lui démissionné, par solidarité avec ses collègues renvoyés.

Selon la télévision publique israélienne, le premier ministre entend ne pas céder au chantage du Shass et a donné pour consignes strictes à son entourage de n'engager aucune négociation avec ses représentants en vue d'un éventuel

compromis pour désamorcer la crise.

Mais selon la radio militaire israélienne, Ariel Sharon est en contact, par le truchement d'un intermédiaire, avec le chef spirituel du parti Shass, le rabbin Ovadia Yosef. D'après la radio, Sharon souhaite conclure une amnistie avec le parti ultra-orthodoxe.

L'intermédiaire en question est un homme d'affaires proche des deux hommes, qui a remis au rabbin un message de M. Sharon dans lequel celui-ci se dit prêt à revenir sur sa révocation des ministres du Shass si ce parti accepte de voter aujourd'hui la loi économique d'urgence qu'il a rejetée lundi soir.

Par ailleurs, Sharon a gelé les contacts avec les formations susceptibles de rallier sa coalition en prévision d'un retrait du Shass, notamment les ultras orthodoxes de la Liste Unifiée de la Thora, également limogés pour avoir voté contre le plan d'austérité.

M. Sharon entend forcer les deux formations rebelles à prendre leurs responsabilités, sachant que, conformément à la procédure, les mesures de limogeage prendront effet ce soir à minuit.



Ariel Sharon

Photo REUTERS

Le départ de sa coalition du Shass (17 députés) et de la liste unifiée de la Thora (5 députés) laisserait Ariel Sharon avec seulement 60 députés sur 120 à la Knesset (parlement) : Likoud : 19, Tra-

vaillistes : 24, Israël Be Aliyah : 4, Parti national religieux (PNR) : 5, Parti du Centre : 5, Guesher : 3.

M. Sharon serait donc forcé de trouver une nouvelle majorité s'il veut éviter des élections anticipées. Le parti laïc et centriste Shinouï (six députés) et plusieurs élus ultras pourraient cependant rallier sa coalition.

Cette inconnue dans le paysage politique intérieur d'Israël risque fort de perturber les efforts déployés pour relancer, tant bien que mal, le processus politique avec les Palestiniens.

« Il est important que ce plan soit approuvé, car l'insécurité et l'ambiance pré-électorale nuisent aux marchés boursiers déjà affectés par 20 mois de guerre », a déclaré le ministre des Finances Sylvan Shalom en reprochant aux orthodoxes d'être guidés par « des intérêts sectoriels ».

La Knesset a repoussé lundi soir par 47 voix contre 44 et une abstention le plan d'austérité adopté fin 29 avril par le gouvernement.

Ce plan dit « d'urgence économique » vise surtout à réduire de 2,6

milliards de dollars le déficit budgétaire engendré par 20 mois d'Intifada palestinienne et la crise économique, notamment dans le tourisme et les industries de haute technologie.

C'est la réduction des allocations familiales de 200 millions USD, prévue par le plan, un coup dur pour l'électorat des formations ultra-religieuses où les familles nombreuses sont la norme, qui ont amené les deux partis réfractaires à violer le principe de la solidarité gouvernementale.

« M. Sharon a fait exactement ce qu'il devait faire : il ne faut pas permettre à notre économie de dégringoler comme celle de l'Argentine », a déclaré aux journalistes le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Peres.

Les journaux israéliens étaient unanimes à souligner que le premier ministre avait démontré ses qualités d'homme d'État en refusant de composer avec le Shass, troisième formation politique du pays avec 17 élus, et qui joue depuis une décennie de son rôle charnière pour faire et défaire les coalitions gouvernementales.

Pour climatiser en toute tranquillité...

« Les HydroSolutions, j'achète! »

Thermopompe centrale
à compter de
67\$
par mois
Installation et taxes comprises!

Climatiseur mural bibloc
à compter de
47\$
par mois
Installation et taxes comprises!

Idéal pour les résidences chauffées avec des plinthes ou avec un système à eau chaude!

**Aussi offert :
Location
et vente de
chauffe-eau**

Pour tout renseignement, appelez le
514 ÉNERGIE
(363-7443)
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

Hydro Québec

RBQ: 8109-7594-22

1 Mensualités calculées sans aucune mise de fonds, terme de 120 mois, taux d'intérêt de 9,25 %, sujet à changement sans préavis. Tout financement est sujet à l'approbation de crédit de la Banque Laurentienne. Mensualités établies pour une installation de base et excluant les coûts supplémentaires, parfois applicables dans le cas d'une conversion de la source d'énergie ou de travaux additionnels pour respecter les codes en vigueur.

Note: Le service est limité à certains secteurs. Informez-vous auprès d'Hydro-Québec pour savoir s'il est offert dans le vôtre.

Manif antiaméricaine à Berlin à la veille de la visite de Bush

Associated Press

BERLIN — Environ 20 000 manifestants pacifistes se sont réunis dans le calme hier à Berlin pour protester contre la politique américaine en matière de lutte antiterroriste, à la veille de la visite officielle du président George W. Bush.

Le gouvernement allemand a exhorté les manifestants au calme alors que les autorités mobilisaient quelque 10 000 policiers dans la capitale afin de prévenir toutes violences lors de la série de manifestations qui vont émailler la visite du président américain cette semaine.

Le dispositif policier, qui comprend des canons à eau, a été mis en place pour la manifestation d'hier à l'appel de « L'Axe de la paix », une coalition de quelque 250 mouvements pacifistes et antimondialisation.

Les manifestants, qui étaient plus de 100 000 selon les organisateurs, ont arpenté la célèbre avenue de Berlin, Unter den Linden en direction d'Alexanderplatz, la place principale de l'ancienne Berlin-Est. Il ne s'agissait pas de « protester contre Bush et sa visite mais contre sa politique de guerre », selon Christa Peter, une enseignante berlinoise. « Sa théorie de l'Axe du Mal » est dangereuse, et des alliés comme l'Allemagne doivent saisir cette occasion pour l'avertir », ajoutait cette femme de 46 ans.

M. Bush doit arriver aujourd'hui à Berlin pour y rencontrer le chancelier Gerhard Schroeder et le président allemand Johannes Rau. Il tiendra un discours devant le Bundestag sur la politique de Washington, avant de poursuivre sa tournée européenne en se rendant en Russie, en France et en Italie.

cyberpresse.ca/caricatures

Hbc
NETTOYAGE
RÉSIDENTIEL

@ la **Baie**



NETTOYAGE DE MOQUETTES
Rabais de 25 % - 45 %

49 \$ **2 pièces et 1 vestibule***
Rabais de 19 \$. Notre prix ord.: 68 \$

74 \$ **5 pièces et 1 vestibule***
Rabais de 61 \$. Notre prix ord.: 135 \$

99 \$ **Maison au complet**
5 pièces, 1 vestibule* et 13 marches
Rabais de 75 \$. Notre prix ord.: 174 \$

Notre méthode de nettoyage en profondeur déloge la saleté, ravive les couleurs et rafraîchit les fibres.

49 \$ **Nettoyage de meubles**
Nettoyage de canapé
Rabais de 10 \$. Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires. Notre prix ord.: 59 \$.

NETTOYAGE DE CONDUITS**
Maison au complet
Comprend: nombre illimité de sorties d'air et de conduits, nettoyage gratuit des plaques d'aération

Cette semaine seulement
Nettoyage de la soufflerie et des serpentins
69 \$ Notre prix ord. 120 \$

Notre équipement de qualité professionnelle nettoie votre système par aspiration en utilisant des filtres à très haute efficacité, qui retiennent jusqu'à 99,97% des irritants en suspension dans l'air.



179 \$

Offre valide jusqu'au 25 mai 2002.

1 800 818-7779

Pour les services de nettoyage résidentiel Hbc, faites le «1». Service téléphonique accessible dès 8 h!

Hbc
SERVICES À
DOMICILE

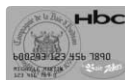
• NETTOYAGE RÉSIDENTIEL
• SÉCURITÉ RÉSIDENTIELLE
• DÉCORATION INTÉRIEURE

COMPRENANT: • RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE
QUALITÉ • FIABILITÉ • COMMODITÉ

@ la **Baie**

J'aime, j'achète!

Primes Hbc



*Vestibules jusqu'à 10 pi doivent être attenants. Prix fixé séparément pour les escaliers. Moquette fixe seulement. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Frais additionnels pour moquette en laine. Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. **Pour système de chauffage simple et système monozone. Services résidentiels seulement. Frais additionnels pour portes d'accès. L'équipement illustré peut être différent de celui qui est utilisé. Services non offerts dans toutes les régions.

© Copyright 2002 Compagnie de la Baie d'Hudson

DUO Desjardins

Épargne rachetable

Épargne à terme
Gestion active

CAPITAL GARANTI ET ARGENT REMIS

Le DUO Desjardins: profitez d'un placement qui vous offre un capital garanti et un accès à des liquidités quand vous voulez. Un placement sûr et performant. **Offre d'une durée limitée.** www.desjardins.com 1 800 CAISSES



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

La Presse
22 mai 2002

Page A19 manquante

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Espionnage: le paradoxe américain



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

La plus grande puissance du savoir et de la communication de l'Histoire se révèle incapable d'obtenir de l'information sur ses ennemis et, le cas échéant, de la communiquer à ses dirigeants. L'État pourvu de la technologie la plus sophistiquée voit, dans le monde du renseignement, cet atout jouer contre lui. Les services secrets de la nation-phare de la libre entreprise nagent en plein cauchemar bureaucratique...

Les États-Unis, qui n'en sont pas à un paradoxe près, contemplant avec ahurissement les ruines fumantes — c'est le cas de le dire — de leurs services d'espionnage.

Car, apprend-on, il aurait théoriquement été possible de prévoir les attentats du 11 septembre si toutes les informations colligées avaient été mises en commun, correctement analysées et transmises à la Maison-Blanche. Or, ça n'a pas été fait, la chose révélant un cuisant échec de l'industrie américaine de l'intelligence. Une machine pléthorique et paperassière qui absorbe dorénavant 35 milliards (É.-U.) par année distribués dans 13 bureaux distincts. Mais qui, en 2001, ne disposait pas d'un seul agent parlant le pachto, la langue de ces talibans dont on connaissait pourtant les accointances et la dangerosité !

Cette machine, en somme, a été mystifiée par une poignée de terroristes dont plusieurs étaient connus, vivaient tranquillement aux États-Unis et disposaient d'un budget total évalué à 150 000 \$...

Après l'écroulement du Mur et les scandales qui devaient mener à la quasi-paralyse de la CIA, l'intelligence américaine a été notoirement incapable de prendre le virage, de se ressaisir et d'identifier correctement le nouvel ennemi : le terrorisme mondialisé et nihiliste. Depuis les attentats des années 90 contre le World Trade Center ainsi que des bâtiments américains en Arabie Saoudite, au Kenya, en Tanzanie et au Yémen, la nébuleuse Oussama ben Laden était en effet connue.

Or, personne n'a bougé.

Pour des raisons politiques, d'abord. Bill Clinton fut timoré, naïvement *peace and love*, peut-être insuffisamment renseigné. Et George Bush était, aux premiers mois de sa présidence, obnubilé par son futile projet de guerre des

étoiles. Mais il y a autre chose encore de plus profond, de culturel, que le magazine britannique *The Economist* identifie comme étant l'ultime « échec de l'idéologie de la société ouverte ».

■ ■ ■

Essentiellement, la société américaine est politiquement correcte, portée au confort et à l'indifférence, jalouse de sa vie privée. Elle est de surcroît méfiante vis-à-vis tout ce qui touche l'espionnage : James Bond est britannique... alors que dans la majorité des *thrillers* hollywoodiens, l'espion de la CIA ou du Pentagone est un méchant patenté !

Dans la vraie vie, aucun des 4000 agents « de terrain » de la CIA n'a pu infiltrer le réseau Al Qaida — alors que le *crackpot* californien John Walker Lindh, lui, y est parvenu ! — parce qu'aucun n'était prêt à mener une vie de misère dans un pays bizarre alors qu'on peut faire carrière à Langley dans un bureau climatisé... En même temps, il était défendu à la CIA de recruter des taupes à la moralité douteuse, ce qui revient à ne chercher que des curés pour servir de délateurs contre le crime organisé !

La dépendance à la technologie — satellites et autres dispositifs d'écoute — des services secrets vient notamment de là. Et elle ne sert apparemment qu'à déverser sur les bureaux de 30 000 ronds de cuir une masse de données indéchiffrables : 100 millions de communications par mois !

Enfin, on a appris que les renseignements glanés par les diverses agences passent par la grille de la rectitude politique avant d'être transmis aux échelons supérieurs. Ainsi en est-il de l'information voulant qu'en juillet 2001, à Phoenix, une phalange de ressortissants du Moyen-Orient étudiaient le pilotage. Le dossier ne s'est jamais rendu à la Maison-Blanche parce que le FBI a craint d'être taxé de racisme, affirme *Newsweek*. Le pire, c'est que quiconque est familier avec les groupes de pression et la mécanique des médias sait que cette crainte était parfaitement justifiée...

Aujourd'hui, George Bush se débat, dans un contexte électoral, avec une opposition déterminée à prouver qu'avant le 11 septembre, il savait mais n'a pas agi.

C'est évidemment ridicule.

Mais cela a un effet pervers de première grandeur, qui est d'éluider la vraie question : la sécurité de ses citoyens étant la principale responsabilité de l'État, que doit-on permettre — ou interdire — à ses services secrets de faire pour arriver à cette fin ?

Les deux vitesses



KATIA GAGNON
kgagnon@lapresse.ca

Il faut faire preuve d'un certain acharnement idéologique pour critiquer la levée du moratoire sur la création de garderies privées annoncé récemment par Québec. L'aspirante-présidente de la CSN, Claudette Carboneau, estime que cette décision pourrait mettre en péril le développement du réseau de garderies à 5 \$.

Malgré de louables efforts, le réseau manque encore cruellement de places : dans certaines régions, les femmes qui s'inscrivent au tout début de leur grossesse sur les listes d'attente sont loin d'être assurées d'avoir une place deux ans plus tard. Cette situation est insensée. Si la création de nouvelles gar-

deries privées peut rendre service à des parents qui sont prêts à payer 25 \$ par jour en attendant un crédit d'impôt, au nom de quoi devrait-on empêcher le développement de ces places ?

Les opposants s'insurgent contre la création d'un réseau de garderies à deux vitesses. Mais ces deux vitesses existent déjà. D'un côté, les enfants qui profitent des services d'un CPE régi par le gouvernement, doté d'un programme éducatif. De l'autre, des milliers de parents qui, faute de place, casent leur enfant chez une gardienne en milieu familial, où ils paient 20 ou 25 \$ par jour pour des services non régis, de qualité extrêmement variable. Alors que les garderies privées, elles, sont tout de même soumises à plusieurs exigences. Le gouvernement ne fait donc que se rendre à l'évidence en levant un moratoire qui n'aurait, de toute façon, jamais dû être décrété.

Ça change le monde...

Loto-Québec a beau se faire l'apôtre de la modération, ce message devient d'une totale futilité quand le Super 7 offre un gros lot de 37 millions. Les Canadiens ont d'ailleurs carrément perdu les pédales, tellement que le système informatique des loteries s'est détraqué.

Il s'est vendu plus de 50 millions de billets de Super 7 la semaine dernière. Cela fait plus de deux billets par adulte.

Pourquoi un tel engouement ? Il y a le plaisir de jouer bien sûr, assez inoffensif. Mais surtout, un rêve insensé : être riche ! Un rêve qui n'a qu'une chance sur 20 mil-

lions de se réaliser. Un rêve qui, dans certains cas, risque de tourner au cauchemar. Quelques centaines de milliers de dollars, c'est vite flambé : un emploi abandonné, un château, une moto, des placements douteux...

Mais le rêve fait fi de toute logique. La semaine précédente, « seulement » 33 millions de billets avaient été vendus. Autrement dit, beaucoup de gens ont joué la semaine dernière, alors que cela ne leur paraissait pas être un bon investissement la semaine d'avant. Il faut dire que le gros lot était alors d'un ridicule 24 millions !

André Pratte

QUE VONT FAIRE LES EMPLOYÉS DE RADIO-CANADA?



serge.chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Ras-le-bol généralisé

Boudria se fiche de nous !

TROP, C'EST TROP. Je suis en colère à la suite des révélations concernant Groupaction. Je suis révolté d'apprendre que Don Boudria nous a menti. Il prétendait le 21 mars qu'il avait suspendu les contrats de publicité avec cette firme de copains du Parti libéral, alors que, la veille, il leur avait encore accordé un contrat et qu'il a continué d'en accorder d'autres pour un montant de 1,4 million de dollars. Pis, le 16 mars, il a pris des vacances familiales au luxueux chalet de Claude Boulay, du groupe Everest, à qui notre généreux gouvernement a rempli les poches de 6,6 millions en commissions ces cinq dernières années.

Don Boudria se fiche de nous. Chrétien se moque de nous en prétendant, sourire aux lèvres, que ce gaspillage éhonté s'est fait pour favoriser « l'unité nationale » et lutter contre la sécession. Eh bien, il va récolter tout le contraire. Ces libéraux corrompus nous prennent pour des valises, C'est insultant de se faire traiter comme des ignares. C'est humiliant de se faire ainsi baffouer. Chrétien a tenté de noyer le poisson en « chipant » Gagliano au Danemark. Il faudrait se débarrasser de Boudria en l'expédiant en Afghanistan et Chrétien, cet être sans scrupule qui nous fait honte lors de ses voyages à l'étranger, il faudrait l'envoyer en voyage dans un de nos récents sous-marins troués au lieu de voyager dans un des deux luxueux Challengers qui vont nous coûter 101 millions.

Vraiment, j'en ai assez. J'ai passé l'éponge sur l'affaire de Shawinigan, sur les gaspillages de drapeaux de Sheila Copps, mais là, je n'en peux plus. J'ai toujours voté libéral. C'est fini. Je vire conservateur avec Joe Clark. J'ai le goût de ne plus payer mes impôts à ce gouvernement qui gaspille ainsi outrageusement notre argent. J'en suis écoeuré. Qui sème le vent récolte la tempête. Il va l'avoir.

Cette dictature douce a assez duré. Ce gouvernement a perdu notre confiance ! Il faut se lever et crier notre colère.

MICHEL GUITÉ
Boisbriand



Don Boudria

Maison nette

MERCI ENCORE d'être si clair. Je ne sais pas comment vous faites, vous les éditorialistes, pour aborder jour après jour ce qui se passe autour de Jean Chrétien (je ne blanchis pas Mulroney). Ce qui est frustrant, c'est que ses réponses viennent d'un homme qui se fiche de tout, et qui, comme un dictateur africain (!) devient possédé par l'ivresse du pouvoir. Celui qui a dit que le pouvoir corrompt semble avoir raison encore une fois. Ah si seulement il y avait une opposition... ou une limite au mandat de premier ministre.

Le plus drôle, c'est que certaines boîtes de communication nous prennent pour des imbéciles (c'est mon fils, c'est ma femme, c'est pour l'oeuvre de charité). Le ridicule va tous nous tuer, si ce n'était pas si enragé...

JACQUES PERRAS
Outremont

Appels aux députés honnêtes

DON BOUDRIA remplace Gagliano, présumé fraudeur, comme si la corruption libérale pouvait se cacher au Danemark. Les « honorables » continuent effrontément de donner de l'argent à Groupaction même après nous avoir dit qu'ils avaient arrêté. Ce cabinet libéral, pourri jusqu'à la moelle, ne respecte aucunement la démocratie et les citoyens qu'il traite comme d'heureux imbéciles. Les libéraux nous crachent encore au visage.

Le monde de monsieur Chrétien a changé. La conscience politique est plus grande et l'époque de

la politique à la Al Capone est révolue. Monsieur Chrétien est périmé. Son cabinet vient de signer son arrêt de mort. Nous demandons à tous les députés possédant un peu d'intégrité et le sens de l'honneur d'enclencher une motion de non confiance ; le plus tôt possible au retour des travaux à la Chambre des communes.

Nous exigeons des élections immédiatement. Dehors !

MICHEL LAUZON
Longueuil

Merci d'être aux aguets

M. Pratte,

MERCI beaucoup de les « remettre à leur place » (Faire maison nette, *La Presse*, 18 mai). Il faut avoir du front... Un simple prof de statistiques de cégep aurait pu leur énoncer les douzaines de variables dont ils ne tiennent pas compte dans leur analyse « avant-après ». Or, ils le savent parfaitement bien. Ils ne sont pas des idiots, seulement des brigands.

Groupaction et l'autre firme (les alpinistes...) ont été pris la main dans le pot à biscuits (les rencontres avec Gagliano), alors ils vont nous mentir en plein visage. Il vont calculer leurs risques, etc. On voit d'ici leurs réunions d'urgence pour sauver leur image !

Heureusement, il y a des éditorialistes comme vous qui peuvent leur choquer l'ego un peu ; une des rares satisfactions que l'on a quand on voit ce qui se passe à Ottawa. Lysiane Gagnon disait quelque chose comme : si rien n'est fait dans cette situation, c'est presque à en désespérer de l'humanité. Elle a bien raison. Aurons-nous un jour un maximum de deux mandats de quatre ans pour le poste de premier ministre ? Ce serait un début de solution. Merci d'être aux aguets.

JACQUES PERRAS
Outremont

Pourquoi un quatrième mandat?

AINSI DONC, Jean Chrétien songerait à solliciter un quatrième mandat comme premier ministre du Canada.

Certes, il n'y a rien de répréhensible de la part d'un homme d'État à vouloir demeurer en poste tant qu'il a un programme valable à proposer à ses concitoyens. Par exemple, Pierre Trudeau s'est employé pendant quinze ans à promouvoir des réformes qu'il estimait (à juste titre) nécessaires, dont la Loi sur les langues officielles, la Charte des droits et libertés et l'abolition de la peine de mort.

Jean Chrétien poursuit, lui aussi, certains objectifs qui lui tiennent à coeur, mais ceux-ci sont d'une autre nature. Il a sollicité un premier mandat parce qu'il rêvait depuis son enfance de devenir premier ministre, un second pour passer à l'histoire comme « le premier ministre du nouveau millénaire », puis un troisième pour pouvoir célébrer ses quarante ans de vie politique au 24 Sussex. Et pourquoi un quatrième mandat ? Pour être le premier chef du gouvernement fédéral à obtenir quatre mandats d'affilée et pour barrer la route à son éternel rival Paul Martin.

Pour paraphraser John F. Kennedy, on pourrait dire que M. Chrétien ne se demande jamais ce qu'il pourrait faire pour son pays ; il se demande plutôt ce que les Canadiens pourraient faire pour l'aider à satisfaire son ego.

Le Parti libéral du Canada est décidément tombé très bas... entraînant dans sa chute le pays tout entier.

NICOLAS GILBERT
Hull

Forum

Qui protège le public ?

« Ma tante Cécile Clément est morte parce qu'il fallait donner à Conrad Brossard, un criminel irrécupérable, la chance de réintégrer la société en douceur »



JOHANNE GIBSON
L'auteure habite à Belton, Missouri.

MA FAMILLE est meurtrière. Elle ne comprend pas que l'on ait pu relâcher Conrad Brossard. Et elle craint que, lorsque l'attention du public sera retombée, rien ne sera fait, que rien ne changera, comme au lendemain de l'horrible agression de Marc Lapierre par Conrad Brossard, qui avait pourtant fait couler beaucoup d'encre à l'époque. Je vous supplie de nous aider à aller de l'avant en montrant au système comment changer et protéger le public.

Je m'appelle Johanne Gibson. Je suis la fille de Thérèse Clément, qui a découvert sa soeur, Cécile Clément, brutalement assassinée par Conrad Brossard dans son appartement.

J'ai suivi l'affaire d'aussi près que possible dans les journaux (en plus des témoignages de ma famille), et j'estime qu'il convient de s'arrêter sur le langage employé par la Commission nationale des libérations conditionnelles dans la décision qui a donné lieu à la mise en liberté de Conrad Brossard.

Les trois commissaires qui ont statué sur la mise en liberté de M. Brossard en février 2002 indiquent dans leur décision que le « risque d'une récidive dans des délits violents « ... » se situe entre faible et modéré ». Toutefois, ils notent également que « malgré les nombreuses démarches thérapeutiques « ... » complétées, les mises en liberté antérieures de M. Brossard révèlent des difficultés majeures d'adaptation et de gestion de ses pulsions agressives ».

C'est le moins que l'on puisse dire. En effet, M. Brossard a commis des agressions et des crimes violents chaque fois qu'il a été relâché. Il se peut fort bien que le « programme de réinsertion » soit efficace (selon un quotidien, les responsables du programme déclarent obtenir un taux de réussite de 99 p. cent), mais j'aimerais connaître le pourcentage de personnes « réinsérées » qui étaient des récidivistes et avaient déjà commis des meurtres, des tentatives de meurtre et des viols. Combien de bénéficiaires de programmes de réinsertion ratée ont poignardé leur victime treize fois après lui avoir tiré dessus, puis l'ont laissée pour morte dans une tombe de fortune ? Étant donné les antécédents violents de M. Brossard, je suis vraiment hors



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Conrad Brossard

« Il faut que l'on puisse savoir quand un délinquant dangereux est remis en liberté ; que l'on inscrive alors son nom dans un registre public. »

de moi quand je lis les déclarations de certaines personnes qui se disent stupéfaites qu'il ait pu commettre un tel acte. Comment s'en étonner ?

Privés de nos droits

Je constate malheureusement que l'on défend, que l'on protège les droits des criminels aux dépens de ceux des citoyens respectueux des lois. Ma tante est morte parce qu'il fallait donner à un criminel irrécupérable la chance de réintégrer la société en douceur. Le pire, c'est que les personnes qui auraient pu faire quelque chose pour protéger la société contre ce monstre — pour protéger ma famille — n'ont rien fait. Ma famille ne se dou-

rait pas qu'elle fréquentait un meurtrier. Le centre de soins, en revanche, le savait bel et bien : il avait accepté de participer au programme. Pourquoi n'a-t-on pas donné à ma famille le droit de prendre une décision éclairée sur ses fréquentations ? Pourquoi ne lui a-t-on pas donné le droit de prendre une décision éclairée sur l'endroit où ma grand-mère serait soignée ? Pour protéger la vie privée de cet individu, on nous a privés de nos droits. Ça n'a aucun sens.

Évidemment, si le programme de réinsertion est si efficace, il faut le garder, mais faisons les choses sérieusement et n'oublions pas les garde-fous. DIVULGUEZ L'IDENTITÉ DES CONTREVENANTS ! Si l'on juge que quelqu'un ne présente plus de danger pour la société, pourquoi ne pas dévoiler son passé, dans l'intérêt des personnes qui le côtoient ? Dans les endroits les plus vulnérables, comme les écoles et les hôpitaux, il faut informer le personnel, les patients ou les étudiants du « casier » de ceux qui évoluent librement parmi eux et s'occupent d'eux. Il n'appartient pas au système de justice pénale de décider à notre place de nos fréquentations.

Qui plus est, il est complètement ridicule de vouloir nous faire croire que les enquêtes internes menées par la Commission nationale des libérations conditionnelles se soldent par des rapports impartiaux. C'est une insulte à notre intelligence. Nous savons ce qui s'est produit. Trois commissaires ont laissé cet individu sortir de prison en faisant valoir, malgré les tentatives ratées de réinsertion (dont ils prennent pourtant note), que le « risque d'une récidive dans des délits violents « ... » se situe entre faible et modéré ». Il est tout bonnement inconcevable que non pas un, mais trois « spécialistes » du domaine, connaissant pertinemment les antécédents du contrevenant et prenant dûment note de son caractère violent, aboutissent à une telle conclusion. Dans le cas de M. Brossard, le système a trahi le public à plusieurs reprises. Que l'on me permette donc d'aider le gouvernement du Canada à ne plus perdre son temps et à ne pas gaspiller son argent en disant tout haut ce que toute ma famille sait : il y a de graves failles dans le système. Je me demande si les trois commissaires qui ont relâché Brossard l'auraient accueilli chez eux. Ils devraient peut-être se poser cette question avant d'approuver une libération. Le risque était-il assez « faible » pour laisser Brossard allumer les bougies du gâteau d'anniversaire de leur enfant ? L'emmener jusqu'à l'arrêt de bus ? Le reconduire chez lui en voiture ?

Ce qui est clair, aux yeux des membres de ma famille, c'est que nos intérêts n'ont jamais été pris en considération par la Commission nationale des libérations conditionnelles, ni même par le centre de soins, qui a dissimulé le passé sordide de M. Brossard. Évidemment, le centre de soins n'avait pas le choix, car la loi lui interdisait de nous avertir. Mais les responsables savaient, ils savaient, et nous ignorions tout. Quelle différence, si nous avions su ! Chantal (la fille de ma tante Cécile), aurait passé la fête des Mères au chevet de ma grand-mère, au centre de soins. Au lieu de cela, elle l'a passée au bord du tombeau de sa mère.

Conrad Brossard a été autorisé à tuer ma tante par le système de justice pénale. Pour celui-ci, le meurtre était statistiquement possible, il s'explique par le taux d'échec de 1 p. cent que la Commission voudrait nous faire avaler.

Pour nous comme pour tout le Québec, pour ma cousine Chantal Vincent (sa fille), Cécile Clément ne laissera pas le souvenir d'une victime (d'un monstre et d'un système), mais celui d'une bonne personne dont la mort servira peut-être à protéger la vie d'autres citoyens vulnérables, comme elle. Pour l'amour de Cécile et pour le bien des femmes, nous poursuivrons le combat. Nous lui avons promis. Et nous demandons l'aide des Québécoises et des Québécois. Rien ne changera si ce drame tombe dans l'oubli.

Nous demandons à qui veut nous entendre de communiquer avec les responsables politiques locaux. Le préambule de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec proclame que « tout être humain possède des droits et libertés intrinsèques, destinés à assurer sa protection et son épanouissement ». Son article premier déclare que chacun a droit à la « sûreté « ... » sa personne ». C'est un droit précieux, fondamental, un droit que nous devons défendre, mais dont Cécile Clément a été privée. Dites à vos responsables politiques que vous voulez savoir quand un délinquant dangereux est mis en liberté, quand un assassin reconnu rôde dans votre quartier. Que l'on inscrive son nom sur un registre public.

Aidez-nous à protéger les droits des citoyens respectueux des lois en entreprenant les réformes nécessaires.

Raccourcis et demi-vérités

Entourage n'aurait jamais vu le jour dans le contexte actuel où Quebecor planifie le démantèlement de sa nouvelle acquisition, Vidéotron



HENRI MASSÉ
L'auteur est président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ

LA FÉDÉRATION des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) ne peut laisser sans contrepartie les raccourcis, demi-vérités et allusions par lesquels M. Luc Lavoie, vice-président aux communications chez Quebecor, tente de légitimer un geste injustifié et inacceptable : la vente de 664 techniciens de Vidéotron à Alentron, une filiale de la firme Entourage Solutions technologiques. M. Lavoie n'a de cesse de marteler, depuis quelques semaines, que les employés concernés n'ont pas à s'inquiéter parce que Entourage est une créature du Fonds de solidarité de la FTQ.

Nous nous devons de rappeler à ce dirigeant de Quebecor ce qu'il sait déjà mais omet de dire publiquement. L'entreprise Entourage Solutions technologiques a été créée le 12 février 1996 dans la foulée d'une décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui permettait à Bell Canada d'abandonner complètement les 1000 techniciens à son emploi. Le CRTC avait en effet acquiescé à la demande d'autorisation de Bell Canada de céder la totalité du câblage intérieur et des prises téléphoniques à ses clients de résidence. Si le Fonds de solidarité et le syndicat avaient laissé faire, ces techniciens se seraient retrouvés chez des dizaines de petits entrepreneurs non syndiqués, avec des conditions de travail de beaucoup inférieures et des salaires proches du salaire minimum.

Sauver des emplois

Devant cette possibilité imminente de pertes d'emplois, le Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) a fait appel au Fonds de solidarité pour créer une entreprise qui permettrait aux employés visés de conserver leurs emplois et de faire valoir leurs compétences. C'est ainsi qu'est née la firme Entourage Solutions technologiques. L'intervention du Fonds de solidarité était parfaitement compatible avec sa mission de sauvegarde et de création d'emplois. En 1999, le Fonds de solidarité cédait ses ac-



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Manifestation, la semaine dernière, des syndiqués de Vidéotron et de TVA devant le siège social de Quebecor, à Montréal.

tions dans Entourage et Bell Canada en devenait actionnaire minoritaire à hauteur de 25 %.

La mission du Fonds de solidarité est notamment d'investir dans les entreprises québécoises et de leur fournir des services en vue de contribuer à leur développement et de créer, maintenir ou sauvegarder des emplois au Québec. Le Fonds a ainsi contribué, depuis sa création en 1983, à la création ou au maintien de plus de 93 000 emplois dans toutes les régions du Québec. La mission du Fonds ne consiste surtout pas à mettre en place des mesures pour faciliter le démantèlement d'une entreprise.

La firme Entourage n'aurait donc jamais vu le jour dans le contexte actuel où Quebecor planifie le démantèlement de sa nouvelle acquisition, Vidéotron. Entourage n'a pas été créée par commodité mais par nécessité. De plus, rappelons que les lois du travail qui permettent aujourd'hui à des salariés, quelle que soit leur juridiction, de transporter chez un autre employeur leurs conditions de travail n'existaient pas à l'époque de la décision du CRTC en 1996. Les techniciens de Bell Canada se retrouvaient ainsi dans un vide de juridiction complet, devant une menace bien réelle de perte de leur emploi sans autre recours.

Comparer aujourd'hui le contexte qui pré-

valait avec les techniciens de Bell Canada en 1996 à celui dans lequel sont placés aujourd'hui les techniciens de Vidéotron relève, au mieux, d'un manque patent d'information sur les deux situations, au pire, d'une volonté de désinformation éhontée visant à rendre moins ignoble aux yeux du public la supposée vente de 664 techniciens.

N'est-il pas pour le moins étonnant, enfin, qu'une entreprise comme Vidéotron, qui conteste à tour de bras les pratiques de Bell devant le CRTC, veuille confier une part importante de ses activités à une autre entreprise, Entourage, dont Bell contrôle un bloc significatif d'actions ? Est-ce cela... la révolution culturelle de Vidéotron ?

LE PARFAIT BBQ

**Faites un succès
de vos BBQ**
avec nos offres brûlantes de la semaine !



sans
pépins

MELON D'EAU ENTIER
SANS PÉPINS
Des États-Unis

WOW!
2⁹⁹
ch.



**FORMATS
CLUB**
AUCUNS FRAIS D'INSCRIPTION

4⁹⁹
/lb **11⁰⁰**
/kg

BIFTECK DE CÔTES
PARÉ À GRILLER
Provenant de boeuf
catégorie Canada A, AA



TOMATES ROUGES
EN GRAPPES
Du Canada
Catégorie no 1

99¢/lb
2¹⁸
/kg



CRÈME GLACÉE
PARLOUR
NESTLÉ
Voir variétés en magasin
2 L

2⁴⁹



JUS
OASIS
Voir variétés
en magasin
3 x 200 ml/960 ml

89¢



Loblaws®

**VOTRE
RENDEZ-VOUS
DE L'ÉTÉ**

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur jusqu'au 26 mai 2002 inclusivement dans tous les magasins Loblaws.